

Élections 1994



Chantal Hébert

Les manoeuvres solitaires de Martin

La « guerre économique mondiale », vous connaissez ? Moi non plus, du moins pas jusqu'à tard lundi soir, quand la radio m'a relayé mon ministre fédéral des Finances occupé à sonner vigoureusement le tocsin.

L'appel aux drapeaux de Paul Martin m'a pris complètement au dépourvu pendant que je roulais à vive allure entre Ottawa et Montréal. Fallait-il rebrousser chemin en quête d'éventuels bunkers fédéraux, ou poursuivre bravement ma route, au risque de me retrouver au beau milieu du champ de bataille ?

Car cette guerre se déroule actuellement, sous votre nez et le mien, ici même au Québec. Et pour la gagner, a expliqué le haut-commandant des Finances canadiennes aux électeurs de Chateauguay avant-hier soir, il faut absolument s'enrôler avec les libéraux le 12 septembre.

Paul Martin nie catégoriquement être venu au Québec pour faire la chasse aux « séparatistes ». Ce n'est pas au désir du PQ de convaincre les Québécois que M. Martin veut s'en prendre ; c'est plutôt les inconnues de son programme économique qu'il voue aux gémonies.

Mais, dans le feu de l'action, le ministre des Finances aurait-il oublié de consulter le lieutenant québécois de son gouvernement, André Ouellet ?

Chose certaine, son message est à contresens des signaux rassurants que le gouvernement canadien tente d'envoyer aux investisseurs étrangers depuis le début de la campagne.

A Hong-Kong, le mois dernier, le ministre des Affaires étrangères avait même porté un dur coup à la stratégie de Daniel Johnson en minimisant les conséquences économiques de l'élection éventuelle du PQ.

Appelé à commenter l'intervention de M. Ouellet, le premier ministre Jean Chrétien avait penché sans hésitation du côté du dollar canadien et de son ministre.

En jetant, à ce moment-ci, lourdement son poids de ministre des Finances dans la balance québécoise, Paul Martin menace l'équilibre de la stratégie de son propre gouvernement. Car, dans les faits, c'est le ministre des Finances, davantage que tous ses collègues y compris le premier ministre, qui sert de phare aux milieux d'affaires.

Or, à tort ou à raison, parce que les sondages font état d'un rejet de la souveraineté dans l'opinion publique, les investisseurs s'en inquiètent moins ces jours-ci. Le programme économique du PQ, par contre, leur inspire des doutes.

Ironiquement, ces inquiétudes ne sont pas sans rappeler celles qu'inspirait aux mêmes milieux, l'automne dernier, le fameux « livre rouge » des libéraux fédéraux.

A la guerre comme à la guerre, Paul Martin entretient aujourd'hui au sujet du PQ les mêmes doutes qu'il a travaillé à dissiper l'an dernier, au sujet de son propre parti.

Si le ministre fédéral des Finances peut invoquer la guerre sainte économique pour faire campagne pour les libéraux au Québec, qu'en sera-t-il dans les autres provinces canadiennes ?

Verra-t-on, plus tard cette année ou au tournant de l'an prochain, les témoins économiques du gouvernement Chrétien combattre les socialistes de Bob Rae en Ontario ou ceux de Michael Harcourt en Colombie-Britannique ?

Si, comme le soutient M. Martin, il faut voter libéral au Québec pour gagner « la guerre économique mondiale », ne faut-il pas, suivant la même logique, éviter à tout prix la réélection du NPD dans deux provinces qui sont les joyaux de la couronne économique canadienne ?

S'il faut en croire le bureau du premier ministre à Ottawa, Paul Martin n'est pas en mission d'éclairer au Québec, ces jours-ci. Son rôle se résume à celui de franc-tireur.

Le ton de son intervention est tout de même embarrassant pour ses collègues québécois, à qui elle donne l'allure d'objecteurs de conscience, et gênante pour son patron, dont une partie de l'opinion canadienne s'étonne déjà qu'il ne se soit pas lancé en croisade électorale contre le PQ.

Et elle est inquiétante pour Daniel Johnson, qui peut maintenant craindre qu'inspirés par la fougue du ministre, les Wells, Filmon et McKenna de ce monde ne s'enrôlent à leur tour sous les drapeaux des élections québécoises à la faveur du conseil de guerre estival des premiers ministres provinciaux, la semaine prochaine.

Le PQ garantirait des prêts aux nouvelles sociétés

Parizeau engage les institutions financières à soutenir ce programme de 300 millions

GILLES NORMAND
SAINT-DAMIEN-DE-BELLECHASSE

Le chef du Parti québécois s'est engagé hier à mettre de l'avant un plan pour lancer de nouvelles entreprises dont les mises de fonds initiales proviendraient d'institutions financières sous forme de prêts garantis par le gouvernement jusqu'à un plafond de 300 millions pour l'ensemble de l'opération.

Le programme ayant une durée de deux ans, pour le moment, Jacques Parizeau estime qu'il permettrait à quelque 10000 projets d'accoucher, ce qui se traduirait par l'émergence d'autant de PME et par la création de 30 000 emplois environ.

Il s'agit d'une formule qui, dit-on, n'existe nulle part ailleurs et qui permet à quelqu'un qui croit avoir une idée valable de la mettre à profit même s'il n'a pas un radis pour sa mise de fonds, donc qui ne serait pas en mesure de susciter même une lueur d'encouragement dans l'oeil de son gérant de banque ou de caisse populaire.

La garantie qu'apporte le gouvernement, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par entreprise dans les secteurs de pointe ou manufacturiers, et jusqu'à 25 000 \$ par entreprise dans d'autres secteurs, change le portrait puisque qu'une institution financière ne considère plus le dossier avec indifférence ou inquiétude, mais avec intérêt, soutient-on.

Cet engagement apparaîtra particulièrement intéressant aux jeunes entrepreneurs qui, à la fin de leurs études universitaires ou autres, ont souvent accumulé des dettes de 10 000 \$ à 20 000 \$, parfois plus, et qui ne sont alors pas en mesure d'obtenir un prêt d'une institution bancaire. Le plan péquiste comporte en fait un volet spécial pour ces jeunes gens en vertu duquel le gouvernement appliquerait au remboursement du prêt étudiant décaulant du régime



PHOTO PC

Une dégustation à Montmagny.

de prêts et bourses, une remise annuelle équivalente à 5 p. cent de la masse salariale de la nouvelle entreprise.

« Ça lève un obstacle majeur pour des étudiants qui sortent des études sans capacité d'emprunter », a souligné le député de

Gouin, André Boisclair, qui, comme le vice-président du parti, Bernard Landry, et le candidat péquiste dans Bellechasse, Claude Lachance, accompagnait M. Parizeau.

Selon la proposition de Jacques Parizeau, l'institution prêteuse assume l'immobilisa-

tion de son argent durant les trois premières années de vie de la PME ainsi créée, puisque non seulement aucune mise de fonds ne serait exigée de l'entrepreneur en herbe, mais aucun remboursement, ni du capital ni des intérêts durant cette période. Le capital et les intérêts seront exigés progressivement au cours de la quatrième et de la cinquième année.

Au cours des trois premières années du programme, le prêt consenti est garanti à 100 p. cent, mais « il n'y a aucune garantie de rendement pour les institutions financières », souligne M. Parizeau.

Le chef péquiste a insisté sur la nécessité de faire en sorte qu'il soit exigé des nouvelles entreprises « un minimum de paperasserie », afin d'éliminer les lourdeurs administratives. Le gouvernement fournira sur demande un service de parrainage de chaque projet, par une personne-ressource.

M. Parizeau a aussi insisté sur le fait que ce régime fonctionnera d'une manière décentralisée, pour que les décisions soient prises dans les régions.

Les modalités du programme annoncé restent à être établies avec les institutions financières. Jacques Parizeau a précisé avoir soumis ce plan au Mouvement Desjardins et à trois banques.

Il a également indiqué que la SDI, sous un gouvernement péquiste, sera appelée à modifier largement son fonctionnement, qui devra lui-aussi être plus sensible aux régions.

« On va recentrer l'action de la SDI vers les PME », a déclaré Bernard Landry.

Invité à commenter la déclaration du ministre fédéral Paul Martin à l'effet que la stratégie économique du Parti québécois allait « faire couler le Québec », Jacques Parizeau a répondu par une boutade rappelant que « ce même monsieur Martin, lorsqu'il brigua la direction du Parti libéral du Canada, disait le plus grand bien du virage technologique proposé par le PQ dans le cadre de son programme « Bâtir le Québec ».

Portrait de Saint-Henri - Sainte-Anne

La « fille du coin » et le « bon docteur »

BRUNO BISSON

Si le résultat d'une élection ne tenait qu'à la popularité des candidats, le nouveau comté de Saint-Henri-Sainte-Anne, dans le sud-ouest de Montréal, pourrait se retrouver avec deux députés élus pour des raisons fort différentes.

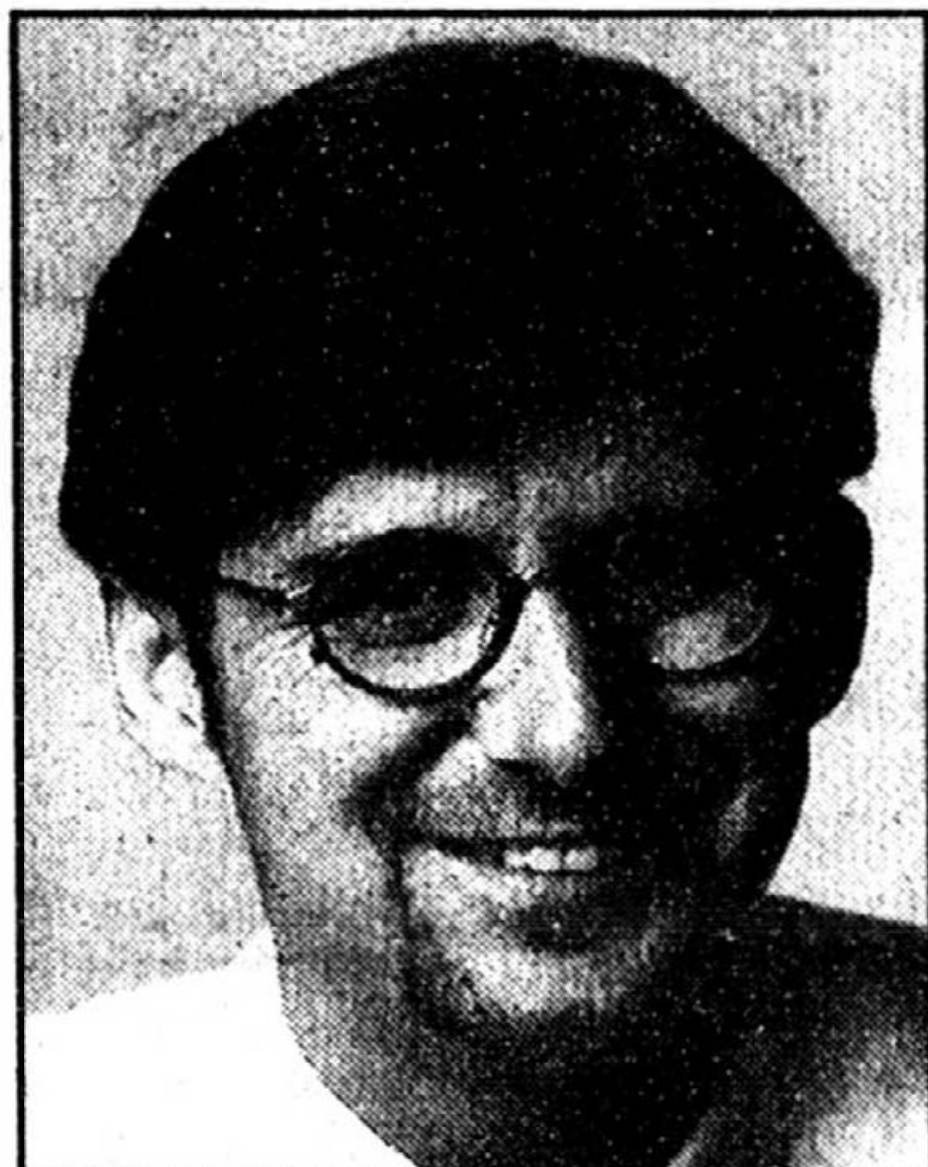
Mais les électeurs de ce comté, considéré comme un des plus pauvres du Québec, n'ont pas besoin de deux députés. Juste un, mais tout un.

« Une femme de chez nous », clament sur presque tous les poteaux de téléphone de Saint-Henri à Pointe-Saint-Charles, les pancartes de la candidate libérale et député sortante, Nicole Loiselle, 40 ans, élue en 1989 par une mince majorité contre Francine Lalonde, une candidate vedette du Parti québécois.

Si le nouveau candidat vedette péquiste de cette année, Réjean Thomas, 39 ans, ne peut prétendre à la même distinction, il n'est quand même pas le type même du candidat parachuté. Perçu comme le « bon docteur » des sidéens, auprès desquels il a travaillé pendant des années à la clinique L'Actuel — qu'il a co-fondée — M. Thomas est issu du milieu communautaire.

Or, dans un comté qui a vu naître le premier véritable CLSC — la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, une véritable institution — où s'est développée la plus grande concentration de coopératives d'habitation au Canada et la toute première clinique juridique communautaire, qui devient plus tard le modèle de l'Aide juridique québécoise, les politiciens ne doivent pas regarder les gens de haut, mais à ras-du-sol.

« Les gens ont l'impression que les politiciens les ont laissés tomber », dit sans détour le Dr Thomas, qui ne se dissimule pas et joue à fond le carte du médecin qui sait écouter. Il a même donné des consultations imprévues auprès d'électeurs qui, spontanément, lui parlent de petites douleurs ici, d'élancements là, et de gros gros poids qu'ils ont sur le coeur.



Réjean Thomas

Dans ce comté, derrière une porte sur quatre, les candidats se trouvent en présence d'une famille monoparentale. Le revenu moyen des familles du comté est de 33 p. cent inférieur à la moyenne du Québec. Le taux de décrochage scolaire, déjà élevé au Québec avec une moyenne de 36 p. cent, atteint ici des sommets hallucinants à 50 ou 70 p. cent, selon qu'il s'agit des filles ou des gars.

Même si le comté a voté non au référendum sur Charlottetown, à 55 p. cent en 1992, M. Thomas ne peut rien prendre pour acquis, y compris l'intérêt des électeurs d'un fief péquiste comme Saint-Henri où, dit-il, « le vote n'a pas sorti, en 1989 ».

De plus, presque 30 p. cent de la population du comté est soit anglophone ou allophone ce qui, de l'aveu même du docteur Thomas, ne lui facilite pas les choses.

Née dans « la Pointe » qu'elle a quitté à 31 ans, son adversaire libérale, Nicole Loiselle, a reçu en héritage de son père



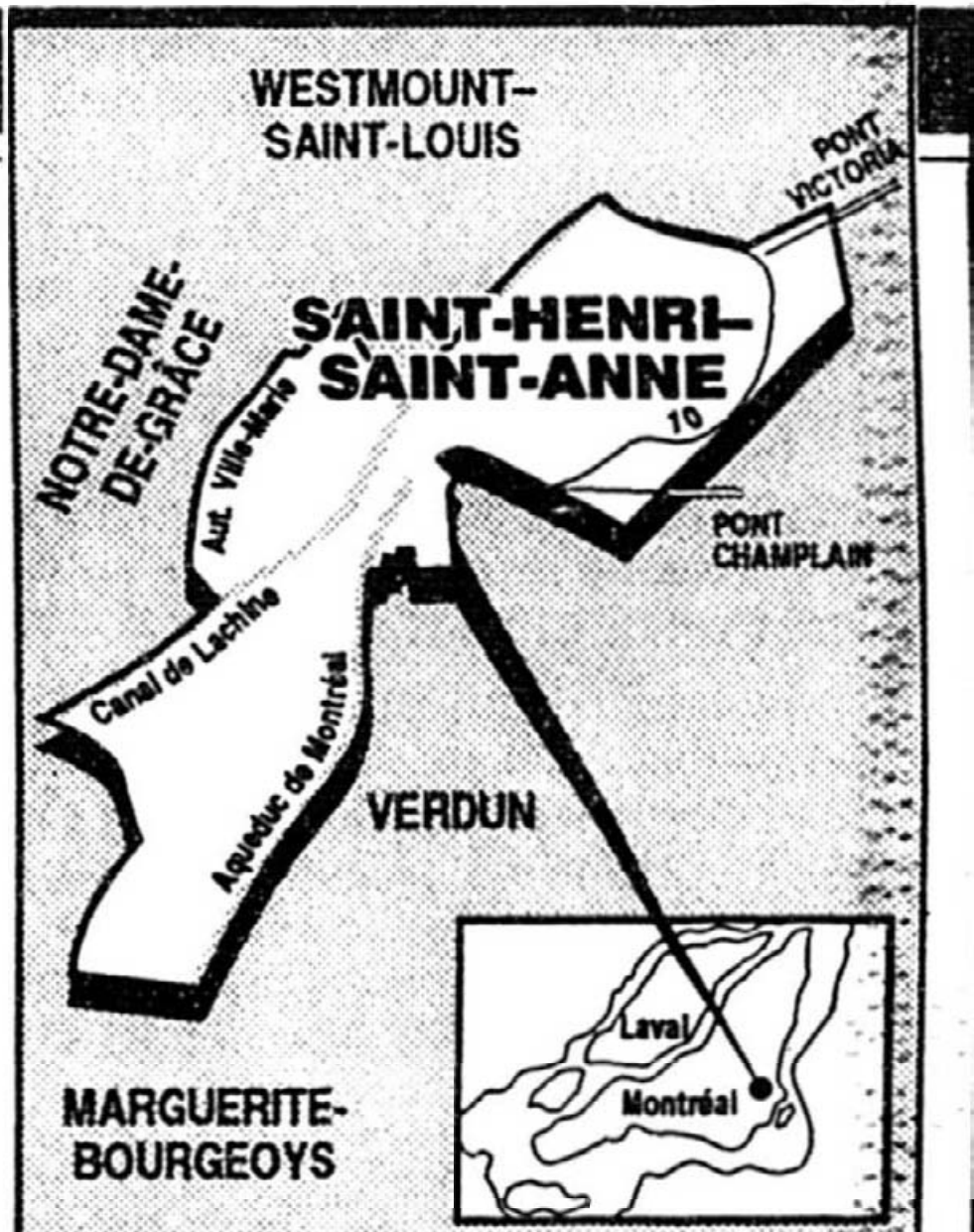
Nicole Loiselle

Gérard, un nom qui signifie encore beaucoup pour des milliers d'électeurs qui ont côtoyé le paternel durant plus de 40 ans de vie politique active, comme conseiller municipal, puis comme député fédéral, de Saint-Henri, jusqu'à sa retraite, en 1979.

Samedi, au parc Saint-Gabriel dans « la Pointe », Mme Loiselle a pris un bain de foule durant la fête champêtre organisée pour les 75 ans d'une Caisse populaire locale. Ils étaient très nombreux à demander des nouvelles de son père, très peu à refuser de prendre les déliants que leur tendaient les adjoints de la candidate, et encore plus rares ceux qui ne la reconnaissaient pas d'emblée.

Comme son adversaire, Mme Loiselle ne fait pas de promesse, et met de l'avant ces réalisations, dont 29 millions pour relancer l'économie du sud-ouest et 20 millions pour solutionner, encore que bien imparfaitement, les problèmes de logement du comté.

Quant à lui, le Dr Thomas a mis de



POPULATION (%)		
FRANCOPHONE	ANGLOPHONE	ALLOPHONE
72,2	16,0	11,8
ÉLECTIONS 1989 (%)		
PLQ	PQ	AUTRES
45,2	42,6	12,1
RÉFÉRENDUM 1992 (%)		
OUI	NON	
45,2	54,8	
REVENU MOYEN DES FAMILLES		
QUÉBEC	ST-HENRI-SAINTE-ANNE	
46 593\$	35 034\$	
POPULATION SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ (%)		
QUÉBEC	ST-HENRI-SAINTE-ANNE	
19,0	37,1	

Source : PIERRE DROUILLY
Infographie : Héroglyphes Communication pour La Presse

l'avant trois priorités qui lui valent, assurément, une sympathie presque immédiate des gens du troisième âge (18 p. cent de la population a plus de 65 ans), généralement plus frileux devant l'option fondamentaliste du PQ : les soins de santé, l'éducation et la formation professionnelle.

Les « éclaireurs » prévoient tout, sauf... l'imprévisible

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

On ne peut jamais tout prévoir. Mais les responsables de la campagne électorale des deux chefs, libéral et péquiste, mettent tout en oeuvre pour éviter les bavures qui sont parfois... inévitables.

Un chef d'entreprise qui fait une déclaration à l'emporte-pièce embarrassante pour le chef de parti qui le visite, des affiches illégales qu'on est appelé à commenter... les campagnes de Jacques Parizeau et de Daniel Johnson ont toutes deux eu leur part d'imprévu.

Chaque fois, ces événements inattendus ont eu plus de répercussions dans les médias que la nouvelle planifiée par les organisateurs cette journée-là.

Tant chez les libéraux que chez les péquistes, la tournée des chefs s'appuie sur des « éclaireurs » — souvent appelés « avances » — chargés de vérifier sur place, quelques heures à l'avance, les problèmes qui peuvent survenir.

Les éclaireurs peuvent modifier le par-

cours d'un chef pour éviter, par exemple, qu'il ne se heurte à une manifestation, prévenir qu'un groupe entend soulever une question précise et permettre par conséquent que le chef obtienne à l'avance des données qui lui seront utiles.

Par contre, ils ne peuvent pas remplir une salle un peu dégarnie, un problème qu'une organisation, aussi bien rodée soit-elle, aura inévitablement à affronter un jour.

« On ne peut pas tout contrôler, il faut aussi déléguer, faire confiance à nos organisateurs locaux », explique John Parisella, responsable de la campagne libérale.

Toutefois, si Daniel Johnson s'est retrouvé entouré d'affiches unilingues anglaises en fin de semaine, dans son propre comté, « c'est que l'organisation n'avait pas mis tous les éléments dans le collimateur », souligne M. Parisella.

Informée à temps de cette situation, l'organisation libérale aurait modifié l'itinéraire du chef, remarque-t-on.

D'autres problèmes sont moins prévisibles, surtout en dehors des « lieux contrôlés » comme les conférences de presse et les assemblées partisans. Quand, par exemple, le chef d'un parti se rend visiter

une usine. Personne alors n'est à l'abri d'une sortie impromptive.

Pour Pierre Boileau, organisateur de la campagne péquiste, rien ne permet de prévoir qu'un chef d'entreprise critiquera ouvertement la thèse du politicien dont il vient de serrer la main.

La mésaventure vient d'arriver à Jacques Parizeau qui, selon sa propre expression a eu « l'air un peu fou » après avoir été critiqué par l'homme d'affaires Placide Poulin.

Le président d'Acrylica à Sainte-Marie de Beauce avait, durant la visite du chef péquiste, fait une profession de foi fédéraliste et souligné que l'organisation du PQ avait insisté pour s'inviter, ce que nie catégoriquement l'organisation péquiste.

Avant d'aiguiller leur chef vers une entreprise, libéraux comme péquistes demandent à leurs bénévoles locaux un tableau relativement complet de l'industrie, de ses points forts, des relations de travail. Mais on ne choisit pas un endroit en fonction des opinions politiques des dirigeants, signale toutefois M. Boileau.

Au début de la campagne, M. Johnson s'était trouvé lui aussi dans une situation

identique, quand Oscar Wyatt, le multimillionnaire texan qui achetait Kemtec de Montréal, avait affiché sa parfaite indifférence au débat national québécois et son ignorance totale de la politique québécoise, alors qu'on attendait de lui une bénédiction du fédéralisme et des politiques économiques du gouvernement.

« Dans une campagne électorale où tu as 30 journalistes qui suivent un chef et cherchent le faux pas, c'est difficile à prévoir », reconnaît, amusé, Pierre Boileau.

Au début de la campagne, ces à-côtés totalement imprévus avaient davantage tendance à masquer l'annonce du jour, le message qu'un parti politique tente quotidiennement de faire passer dans les médias.

Plus récemment, la situation s'est améliorée, et tout en relevant les pelures de bananes, les reportages font davantage état des interventions des chefs, note M. Boileau.

M. Parisella est un peu plus amer. Selon lui, les médias devraient faire une sérieuse autocritique après la campagne, tant furent exagérés les incidents de parcours anodins.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Pas de débat des chefs mais un spectacle d'« impro »

Quoi qu'en disent les communiqués officiels, il n'y aura pas, lundi prochain, de débat des chefs à la télévision. Ou si peu. En tout cas certainement pas une véritable émission d'information où Daniel Johnson et Jacques Parizeau s'affronteraient ouvertement après avoir été poussés dans leurs derniers retranchements par des journalistes aguerris ayant toute la marge de manœuvre nécessaire pour faire correctement leur travail.



On aura plutôt droit à une représentation spéciale de la Ligue nationale d'improvisation où les deux vedettes devront rivaliser d'astuce pour faire semblant de répondre de façon satisfaisante à des questions simples sur des thèmes connus d'avance. La seule différence, c'est que le public n'aura pas de cartons de couleur pour déterminer le gagnant mais des bulletins de vote à déposer dans les urnes le 12 septembre prochain.

Un verdict qui sera d'ailleurs largement influencé par les commentaires des journaux du lendemain qui subiront, dans les heures qui suivent, la pression des représentants des partis pour annoncer en manchette que leur chef est le grand vainqueur.

Le spectacle ne sera pas dénué d'intérêt dans la mesure où on pourra comparer la performance des deux rivaux et leur habileté à esquiver les rares pelures de bananes que les journalistes auront réussi à placer sur leur chemin. Mais on sera loin

des assemblées contradictoires d'antan dont la télévision essaye, depuis trente ans, de prendre le relais.

En raison des imprévus qu'il comporte, ce type d'exercice a toujours été périlleux pour les politiciens et on peut comprendre les chefs de partis de vouloir limiter les risques en fixant eux-mêmes les règles du jeu. Ce qui est plus difficile à admettre, par contre, c'est que les réseaux de télévision les laissent faire en se pliant à leurs exigences. Exactement comme ils céderaient aux caprices d'une vedette qu'ils tiendraient mordicus à présenter dans un de leur show.

C'est là le problème. La diffusion d'un débat télévisé a pris une telle importance en termes de cotes d'écoute qu'on en est rendu à avoir l'impression que les chefs politiques font une faveur aux téléspectateurs en acceptant d'y participer. D'où les interminables négociations préalables dont le seul enjeu consiste à faire disparaître tous les prétextes qu'un des protagonistes pourrait invoquer pour se défilier.

C'est ainsi qu'on en arrive à faire jouer à des journalistes expérimentés le rôle de simples faire-valoir face à des politiciens auxquels ils se contenteront de fournir un point de départ pour le baratin de leur choix. Sans pouvoir revenir à la charge avec une sous-question. A moins d'insister sur un sujet déjà abordé par un de leurs collègues. Sans non plus avoir la possibilité de s'écarter des grands thèmes acceptés à l'avance par les invités.

Il va de soi qu'un débat n'est pas une conférence de presse et que le mandat des journalistes consiste surtout à lancer la dis-

cussion entre les deux leaders. Mais on peut se demander en vertu de quel principe il appartient à ces derniers de décider à l'avance des thèmes qui méritent d'être abordés. Et du même coup d'écarter toute possibilité pour les représentants des médias de relancer un sujet qui, dans le feu de l'action, prendrait une importance qu'on n'avait pas prévue.

Les partis disposent déjà de temps d'antenne gratuit pour présenter leur programme en mettant l'accent sur les aspects qu'ils estiment les plus fondamentaux. Là, M. Parizeau a toute la liberté de ne pas vouloir parler du coût de la souveraineté. Ou M. Johnson de ne pas s'attarder au bilan de l'administration libérale à laquelle il a été associé.

Mais dans le cadre d'un débat, ce ne devrait pas être à eux de déterminer l'importance relative de chaque thème ni le nombre de questions auxquelles auront droit les journalistes. Ce sont les diffuseurs, seuls, qui auraient dû définir le format exact de l'émission en fonction de leur jugement éditorial sur les enjeux de la campagne. Libre ensuite aux partis d'accepter ou de refuser la formule proposée. Quitte ensuite à assumer devant les électeurs les conséquences de leur décision.

On a malheureusement encore une fois raté une belle occasion d'assister à un vrai débat. Reste à souhaiter que le show qu'on nous prépare ne sera pas aseptisé au point de tuer définitivement le peu d'intérêt que cette campagne suscite jusqu'à maintenant. Après tout, même avec des politiciens en vedette, un spectacle d'impro, ça doit pouvoir au moins être drôle.

Pierre Gravel

Les « colocs » du B.S.

Il y a cinq ans, voulant dégonfler le budget de l'aide sociale, le gouvernement libéral avait eu l'idée d'amputer d'une certaine de dollars les chèques des prestataires qui profitent des « économies d'échelle » en partageant leur logement. La mesure a permis d'épargner pas loin de 140 millions par an.



Mais ces économies ont un prix. Et d'après le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, il est trop élevé.

L'avis d'une quarantaine de pages qui constitue probablement la dernière sortie publique de M. Jacoby ne contient pas de grandes révélations. Mais, chiffres à l'appui, il décortique une politique qui pénalise les assistés sociaux qui tentent de faire un brin mieux avec le peu qu'ils ont.

Le document de M. Jacoby permet de constater, par exemple, que cette mesure est appliquée sans discernement, comme si tous les colocataires du monde constituaient des partenaires de vie et faisaient épicerie commune. Il souligne aussi qu'elle touche un des groupes les plus vulnérables de la société — les familles monoparentales — qui doivent, par définition, payer davantage pour un logement adéquat. Et qu'elle constitue une véritable prime à l'isolement, laquelle comporte un coût social évident, quoique impossible à chiffrer.

M. Jacoby s'intéresse surtout à l'aspect économique de cette politique, et ne s'attarde pas sur son caractère le plus ignoble: des méthodes de contrôle dignes d'un État policier. Pour permettre à ses agents de bien jouer leur rôle, le gouvernement les a dotés de pouvoirs spéciaux, notamment celui d'interroger médecins, propriétaires et même curés afin de savoir qui vit avec qui, depuis combien de temps, sur quelle base, etc.

Tenter de diminuer le coût d'un programme qui, en plus de gruger le budget de l'État, crée un syndrome malsain de dépendance, c'est une chose. Mais la ponction imposée aux colocataires constitue une mesure de courte portée, qui fait globalement beaucoup plus de mal que de bien.

Le document de M. Jacoby a été mis en circulation à quelques semaines d'un scrutin provincial, et ce n'est pas un hasard. Souhaitons qu'il lance un débat qui ira au-delà de la critique et permettra d'envisager de véritables réformes de notre système d'aide sociale. Des réformes qui tenteraient de réduire les coûts de la pauvreté en s'attaquant à la pauvreté, et non aux pauvres.

Agnès GRUDA

PARIZEAU VISITE UNE USINE... SANS INVITATION



DROITS RÉSERVÉS

Pour un Québec concurrentiel et solidaire: Les défis pour l'avenir

(2)

Il est possible d'identifier un certain nombre de conditions qui nous paraissent essentielles à l'établissement d'une société préoccupée d'équité, de solidarité et d'emploi dans le contexte d'une économie mondiale. Trois éléments nous semblent particulièrement déterminants dans la poursuite de cet objectif: innovation, formation de la main-d'œuvre et réseaux de solidarité locaux et collectifs.

La théorie économique nous apprend que les entreprises et les régions qui réussissent à percer les marchés sont celles qui peuvent être concurrentielles. La création de nouveaux produits et services et leur diffusion impliquent la mise en oeuvre de nouveaux procédés et de nouveaux modes d'organisation. En ce sens, l'innovation implique un effort soutenu dans des activités de recherche et de développement. (...)

À cet égard, le Québec et le Canada font piètre figure si on les compare à d'autres pays comme le Japon, l'Allemagne et les États-Unis. En fait, parmi les membres du G7, seule l'Italie affiche des dépenses de R & D en pourcentage du produit intérieur brut inférieures au Canada. Or, il existe une corrélation étroite entre ces activités et le taux de productivité. Les emplois dans les secteurs à haute technologie et à haute valeur ajoutée présentent un taux de rémunération nettement plus élevé.

Par ailleurs, la recherche en elle-même n'est pas suffisante. Encore faut-il que les résultats obtenus soient diffusés et qu'il existe des réseaux locaux et régionaux capables de les diffuser rapidement. De la même manière, la présence dans des réseaux interrégionaux ou internationaux permet d'être sensibilisé à des technologies qui ne sont pas actuellement disponibles au Québec. Enfin, le processus d'innovation exige une structure souple et décentralisée permettant aux milieux de pouvoir compter sur un savoir-faire répandant aux besoins spécifiques identifiés par

les intervenants situés sur la ligne de front.

La main-d'œuvre

L'avenir économique est aussi fonction de la qualité de la main-d'œuvre sans laquelle on ne peut correctement lire le marché à développer, s'ajuster à l'innovation et la mettre en application. Le déclin des secteurs primaire et secondaire à basse technologie et l'importance accrue du tertiaire confirment que la compétitivité du Québec dépend de moins en moins de l'extraction, de la transformation et de l'exportation de ses ressources naturelles. (...) Les régions qui comptaient sur ces ressources rencontrent aujourd'hui de graves problèmes de diversification économique. Dans cette optique, une main-d'œuvre qualifiée est mieux en mesure de s'adapter aux nouvelles conditions du marché du travail.

La formation dispensée au sein des entreprises, surtout celles qui réussissent, exportent et sont rentables, permet de recycler les travailleurs, de les affecter à de nouvelles tâches et de revoir l'organisation du travail. Or, le secteur privé québécois dépense deux fois moins pour la formation que la moyenne canadienne, cinq fois moins que les États-Unis et quatorze fois moins que l'Allemagne. Il s'agit d'une situation qui risque de placer à la longue la population du Québec en concurrence seulement avec des pays où la main-d'œuvre est moins bien rémunérée. Les conséquences d'un tel choix sont facilement prévisibles sur la qualité de vie. (...) À cet égard, les politiques de formation de la main-d'œuvre doivent pouvoir répondre aux besoins identifiés par le milieu et favoriser une souplesse d'application comme une ouverture à l'expérimentation.

Troisièmement, il est faux de croire qu'un abaissement des normes en matière de conditions de travail et de couverture sociale influence de façon positive le développement économique et la création d'emploi. Ce serait plutôt le contraire. C'est du moins ce que confir-

me la première étude systématique de vingt années de déréglementation et de privatisation dans les pays de l'OCDE (OCDE, *Employment Outlook*, juillet 1994). Ainsi, l'Angleterre dont les normes de travail sont les plus faibles de tous les pays de l'OCDE — y compris des pays tels le Portugal, l'Irlande et la Grèce — a moins bien réussi depuis vingt ans que le Danemark, l'Autriche et même la Belgique, trois pays qui, contrairement à une image répandue, ont conservé et même accru leur niveau de protection sociale.

Solidarité

Dans la conjoncture présente, une politique de plein emploi ne peut d'aucune façon faire l'économie de la consolidation des réseaux locaux et interrégionaux de solidarité. Il est impératif que tous les citoyens s'associent aux objectifs du développement et puissent en tirer partie. Cette solidarité implique que les intervenants puissent accepter les objectifs de concurrence, de plein emploi et de redistribution des bénéfices au sein de la collectivité.

Il ne saurait y avoir de responsabilisation individuelle sans solidarité collective, il ne saurait y avoir de développement économique durable sans redistribution et solidarité, il ne saurait y avoir de croissance viable dans un monde où les activités économiques ont tendance à se regrouper dans quelques pôles de développement. Il importe donc de se soucier de la dimension spatiale de la croissance économique. En somme, les objectifs de développement durable et de création d'emploi impliquent l'adoption d'un nouveau modèle de développement à multiples volets.

D'abord, nous devons miser sur le renforcement des synergies locales et régionales, source d'un développement du bas vers le haut. Cela est inévitablement accompagné de disparités économiques interrégionales grandissantes, d'où le besoin de péréquation interrégionale. Ensuite, il nous faut mettre en place des mesures visant à atteindre un niveau plus acceptable d'équité intergéné-

rationnelle, mesures dont profiteraient en tout premier lieu les jeunes.

L'action ainsi coordonnée des municipalités, MRC, entreprises, syndicats, travailleurs, groupes communautaires et du pouvoir politique en faveur du développement de la capacité concurrentielle des secteurs où les régions profitent d'un avantage nous apparaît essentielle à la santé économique du Québec. Dans cette optique, le Québec possède deux atouts importants par rapport aux autres espaces économiques du Canada: la mobilité des individus est moins grande au Québec qu'ailleurs au Canada à cause de la langue, et la société y est relativement plus homogène. Pour ces raisons, le Québec peut rapidement s'ajuster aux nouveaux déterminants du développement économique et adopter le modèle qui favorise une prospérité locale et une harmonisation des politiques en fonction d'objectifs collectivement partagés.

Ces dimensions, pour fondamentales qu'elles sont, ne touchent pas à tous les aspects des problèmes qui affectent le Québec. (...) elles permettent, lorsque ainsi articulées, de réhabiliter une vision du développement ayant pour point d'ancrage la responsabilisation sociale des citoyens et la recherche d'un consensus collectivement défini sur les objectifs et les moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre.

À notre avis, il s'agit là d'une trajectoire que la population du Québec peut adopter avec célérité et avantage. Bien sûr, un tel choix nécessitera des aménagements complémentaires, notamment dans la recherche d'une plus grande équité par l'inclusion sociale des citoyens et citoyennes du Québec. Sous cet angle, des mécanismes inédits sont à préciser. Nous pensons, entre autres, au partage consenti du travail et des revenus, à la réduction volontaire du temps de travail, à la valorisation du travail social, à des politiques fiscales et monétaires mieux adaptées, à une redefinition des politiques de soutien du revenu, etc. (...)

Bien que, théoriquement, ces défis puissent être relevés dans le cadre du système politique actuel, ils ne sauront être atteints, pensons-nous, au sein d'un régime qui ne favorise pas la décentralisation des lieux de prise de décision. Dans le cadre canadien actuel, une telle décentralisation ne semble pas à l'ordre du jour, ce qui rendra très difficile la concrétisation de ces défis au Québec. Aussi, pensons-nous que l'approche privilégiée par le Parti libéral du Québec risque de conduire le Québec vers le modèle des idéologues du laissez-faire. Quant au cadre québécois que projette de créer le Parti québécois par la souveraineté, il devra comprendre beaucoup plus qu'un projet de décentralisation en faveur des municipalités pour favoriser la réalisation des défis que nous avons identifiés. Surtout, il devra chercher à favoriser l'établissement d'un consensus, en quelque sorte la mise en forme d'un nouveau pacte social.

Parler d'emploi, de plein emploi, miser sur l'emploi, faire de l'emploi la solution miracle nécessite, dans la conjoncture actuelle, une vision sociétale complexe. Ainsi, importe-t-il que les principaux partis politiques qui débattent de cette question ouvrent clairement leur jeu et expliquent comment ils entendent lier ou non l'emploi avec la solidarité et la recherche de l'équité.

(FIN)

Le Groupe de réflexion sur les institutions et la citoyenneté (GRIC) Claude Bariteau, Université Laval; Gary Caldwell, chercheur indépendant; Yolande Cohen, Université du Québec à Montréal; Pierre Fortin, Université du Québec à Montréal; Guy Laforest, Université Laval; Daniel Latouche, INRS-Urbanisation; Alain-G. Gagnon, Université McGill; Chantal Maillet, Université Concordia; Pierre-Paul Proulx, Université de Montréal; François Rocher, Carleton University; Daniel Salée, Université Concordia; Yves Vaillancourt, Université du Québec à Montréal.

Le FIS exige la libération de ses dirigeants comme préalable à tout dialogue

d'après AFP
BONN

Le Front islamique du salut (FIS-dissous) à l'étranger a répondu hier aux ouvertures du président Liamine Zéroual en réclamant une nouvelle fois la libération de ses dirigeants emprisonnés, comme préalable à tout dialogue.

«Le FIS n'a pas l'intention d'entamer des négociations de l'intérieur de la prison», a déclaré à Bonn une source proche du FIS à l'étranger.

Selon cette source, le FIS demande que ses chefs soient libérés pour pouvoir se réunir librement avec les cadres du mouvement, «ceux qui sont dans la clandestinité, ceux qui sont en exil, ceux de la branche militaire et de la branche politique».

Soulignant qu'aucun dialogue n'aura lieu avant la libération des dirigeants emprisonnés, le FIS réclame sa légalisation et une «négociation sérieuse en toute liberté et en toute clarté devant la presse».

Dimanche, le chef de l'État algérien avait reçu les dirigeants de cinq partis politiques favorables à une participation du FIS au dialogue avec le pouvoir et les avait encouragés à «aller rencontrer les dirigeants de la formation dissoute en prison», notamment Abassi Madani et Ali Belhadj, pour les convaincre de s'associer au dialogue en cours.

M. Zéroual avait cependant posé des conditions à cette ouverture, demandant aux dirigeants du FIS d'«adhérer publiquement» aux «constantes de l'Algérie», c'est-à-dire condamner la

violence, respecter la Constitution, le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir.

«Toutes ces conditions ont déjà été maintes fois bafouées par la junte militaire», a déclaré la source proche du FIS: «C'est le pouvoir militaire qui a refusé l'alternance du pouvoir, éliminé la démocratie et bafoué d'une manière flagrante la constitution. Nous répons que cette junte est illégitime, qu'elle n'a pas le droit de poser de conditions.»

À propos de la condamnation de la violence, «le FIS réaffirme que la violence» a été initiée par la «junte militaire».

«Nous pensons que la résistance du peuple est légitime. Le président doit ordonner l'arrêt de la violence de l'État pour rétablir la stabilité», a ajouté cette source.

«Il n'y a aucun intérêt à aller rencontrer les dirigeants du FIS en prison», estimait entre-temps le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN, ancien parti unique), Abdelhamid Mehri, dans un article à paraître aujourd'hui dans l'organe de son parti, *El Moudjahid*.

«Le président Zéroual nous a encouragés à aller rencontrer les dirigeants du FIS en prison. Nous lui avons répondu qu'il n'y avait aucun intérêt à cela tant que le pouvoir détient seul la décision d'associer ou d'exclure le FIS du dialogue entre le pouvoir et l'opposition», écrit Mehri.

Mehri écrit d'autre part que «nous avons l'impression que la nouvelle manche de dialogue ressemble, hélas, à celles qui l'ont précédée, et qu'elle conduira aux mêmes résultats si elle se poursuit dans la même direction».



Le président élu Ernesto Zedillo salue des partisans, lundi à Mexico.

PHOTO REUTERS

La victoire d'Ernesto Zedillo paraît largement confirmée

d'après AFP et AP
MEXICO

La victoire d'Ernesto Zedillo, candidat du parti au pouvoir à l'élection présidentielle au Mexique, paraissait irrévocable hier, après décompte de près de tiers des suffrages.

Après le décompte de 65,4 p. cent des bulletins hier midi, Zedillo arrivait largement en tête avec 49,03 p. cent des voix, contre 28,42 p. cent pour le conservateur Diego Fernandez, du Parti d'action nationale (PAN), et 16,46 p. cent pour Cuauhtemoc Cardenas, du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche).

Ce dernier a contesté la victoire du candidat du PRI, jugeant qu'une «fraude colossale a été commise», même si des porte-parole des 82 000 observateurs mexicains et internationaux ont estimé que le scrutin s'était bien déroulé dans l'ensemble.

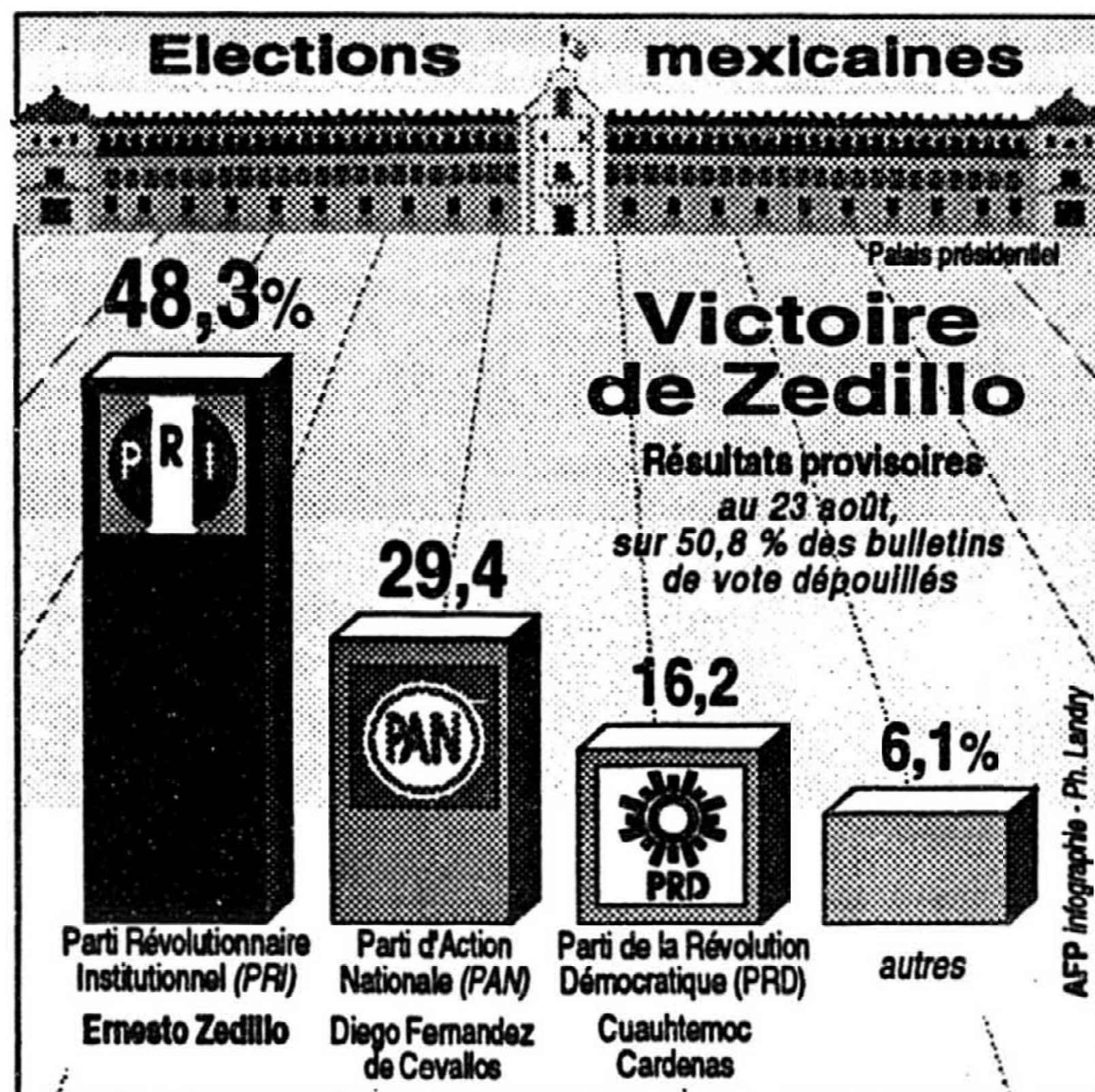
Devant 20 000 partisans réunis lundi sur la principale place de Mexico, Cardenas avait encouragé ses partisans à manifester et appelé à des manifestations nationales. Mais la situation était calme hier en milieu de journée.

«La lutte, mes camarades, ne fait que commencer. Nous n'allons pas avoir six nouvelles années d'intimidation!» avait-il lancé.

À cette harangue, les partisans brandissaient des drapeaux blancs frappés d'un poing rouge en criant: «La démocratie maintenant!»

À Washington, pourtant, le secrétariat d'État américain réitérait la confiance exprimée la veille par la Maison-Blanche en estimant que l'élection de dimanche «apparaît comme la plus libre et la plus honnête de l'histoire moderne du Mexique, malgré quelques problèmes et cas de fraude isolés».

L'administration était toujours hier en contact avec le groupe d'observateurs américains, dont la fondation Carter, qui ont sur-



veillé le scrutin, a ajouté le porte-parole. Il a souligné que l'élection s'était déroulée «de manière pacifique et ordonnée».

Les Mexicains s'étaient rendus très nombreux aux urnes, avec une participation de 70 p. cent selon des observateurs américains, pour élire un président, 500 députés et 96 des 128 sénateurs. Et l'État du Chiapas élisait aussi un gouverneur et des élus locaux. Les résultats définitifs des élections à la Chambre et au Sénat ne sont pas connus, du fait que députés et sénateurs sont élus en partie au suffrage direct et en partie à la proportionnelle, ce qui suppose un décompte plus complexe et lent.

Il n'en reste pas moins qu'on considère la victoire de Zedillo comme acquise, non seulement au PRI mais aussi à la bourse. Après une chute de plus de 13

p. cent ces derniers mois en réaction à la révolte indienne du Chiapas et à l'assassinat du candidat du PRI Luis Donaldo Colosio, les marchés financiers ont réagi très favorablement aux informations donnant Zedillo vainqueur.

L'indice boursier IPC a ainsi passé la barre symbolique des 2750 points, son niveau le plus élevé depuis six mois. Le peso a aussi gagné du terrain par rapport aux principales devises.

La plupart des analystes s'attendent à ce que les résultats législatifs définitifs reflètent à peu près les mêmes proportions que pour la présidentielle, la question étant de savoir si le PRI conservera la majorité absolue ou non.

Les Mexicains ont dans l'ensemble accueilli dans le plus grand calme la victoire de Zedillo, tandis que les célébrations du PRI ont jusqu'ici été discrètes.

Rwanda: Amega veut des experts en matière de droits de l'Homme

d'après AFP
GENÈVE

La commission de l'ONU chargée d'examiner les violations du droit international au Rwanda a demandé hier aux pays donateurs de lui fournir une centaine de médecins légistes et d'assistants ainsi qu'une centaine d'enquêteurs pour mener sa tâche.

Il a en outre appuyé la proposition faite le même jour par le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, René Degni-Ségui, de Côte d'Ivoire, pour que le nombre des observateurs des droits de l'Homme au Rwanda passe de 26 à 200.

Ces demandes, dont le coût n'a pas été chiffré, ont été faites lors d'une réunion avec 20 pays bailleurs de fonds, a déclaré à la presse le président de la commission de trois experts, Atsu-Koffi Amega, du Togo.

Entre-temps, l'état déplorable des infrastructures locales et l'arrivée des premières pluies menacent l'accueil des réfugiés dans la région zairoise de Bukavu, au sud du lac Kivu, où ils sont déjà plus de 400 000 et où ils continuent d'affluer.

Après les terribles épidémies du mouroir de Goma, au nord du lac, les réfugiés rwandais parvenant au Zaïre par le sud risquent d'être confrontés à des menaces aussi graves du fait des pluies.

Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux sont hébergés dans des camps bordant la route de quelque 35 kilomètres menant à la ville de Bukavu à son aéroport.

Les fortes pluies ont entraîné des coulées de boue, et l'intense trafic de camions transportant l'aide et le matériel, la vétusté des véhicules tombant en panne au milieu de la route ainsi que la présence de milliers de réfugiés sur les bas-côtés rendent la circulation très difficile. Des embouteillages ont bloqué la route, qui a dû être fermée au trafic toute la nuit de lundi.

La «vraie saison des pluies» est attendue pour la mi-septembre et pourrait transformer en drame ce qui n'est pour l'instant qu'inquiétude.

«Nous ne pensons pas que la situation soit catastrophique pour l'instant, mais si l'aéroport nous lâchait et si la route devenait impraticable, alors oui, la situation serait grave», a déclaré hier à Bukavu Kris Janowski, le porte-parole du HCR.

À Genève, M. Amega annonçait que lors de sa première mission du 27 août au 13 septembre, la commission d'enquête de l'ONU se rendra au Rwanda pour recueillir des témoignages sur les massacres et leurs auteurs, procédera à des exhumations de charniers et se rendra dans les pays limitrophes.

La commission, instituée par la résolution 935 du Conseil de sécurité, doit faire rapport au conseil d'ici fin novembre, y compris sur la juridiction qui jugera les responsables. Gleaner des témoignages fiables sera difficile, mais «la conscience universelle» n'acceptera pas l'impunité, a souligné M. Amega.

REPÈRES □ Somalie

L'avenir de l'ONUSOM en question

d'après AFP
NAIROBI

La mort de sept Casques bleus indiens, lundi, dans une embuscade tendue par des Somaliens, relance le débat sur le maintien de troupes de l'ONU dans ce pays où aucune solution politique n'est en vue.

Le nouvel émissaire de l'ONU en Somalie, M. Victor Gbeho, a lancé la semaine dernière un appel aux chefs de clans, leur demandant de travailler à la mise en place d'un gouvernement.

Une fois de plus, mais en vain, l'ONU les a avertis des limites de la patience des bailleurs de fonds, qui ont investi en pure perte des millions de dollars dans l'intervention en Somalie.

À Delhi, un porte-parole du ministère de la Défense a exprimé la «vive préoccupation» de son gouvernement après la mort des sept soldats, mais l'opposition indienne demandait hier le retrait des troupes servant sous la bannière de l'ONU en Somalie.

Vijay Kumar Malhotra, du BJP, principal parti d'opposition, a réclamé que les 5000 Casques bleus indiens soient rapatriés. Il a été suivi par des représentants du parti centriste Janata Dal et du Parti communiste (CPI, marxiste).

Selon M.E. Balanandan, du CPI, les soldats indiens n'auraient jamais dû être envoyés en Somalie.

«Cela a été fait pour servir les desseins américains», a-t-il dit.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'était inquiété la semaine dernière de l'insécurité en Somalie et de l'absence de progrès dans le processus de réconciliation nationale, qui a peu de chances d'aboutir d'ici à mars prochain, date prévue de fin de mission pour l'ONUSOM-II.

M. Boutros-Ghali avait recommandé que la force soit diminuée immédiatement de 1500 hommes et réduite ultérieurement à 15000 soldats.

Outre les sept tués, huit Casques bleus indiens ont été blessés après être tombés dans une embuscade dans le village de Burleego, dans le centre de la Somalie.

Les enquêteurs de l'Opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM-II) tentent de sa-

voir qui est responsable de cette attaque qui a été si soigneusement préparée», a déclaré hier Huntley Anderson, porte-parole de l'ONUSOM à Nairobi.

Selon le commandant Rick McDonald, porte-parole militaire à Mogadiscio, au moins trois des assaillants ont été tués et trois arrêtés, mais l'ONUSOM n'a encore déterminé ni leur identité ni leur appartenance clanique.

Les contingents indien et pakistanais sont les plus importants de l'ONUSOM-II, force quasi entièrement asiatique et africaine depuis que les pays occidentaux se sont retirés de Somalie, dans la foulée des Américains, en mars dernier.

Arrivés en Somalie en décembre 1992 pour secourir les victimes de la famine aggravée par la guerre civile, les Américains sont partis détestés et amers, après avoir combattu les Somaliens et perdu une vingtaine d'hommes.

Depuis mai 1993, 106 Casques bleus étrangers ont été tués en Somalie, l'intervention étrangère ayant basculé dans l'affrontement armé avec les miliciens après juin 1993, lorsque 24 Casques bleus pakistanais avaient été tués à Mogadiscio par les hommes du général Mohamed Farah Aidid.

Depuis avril, sept Népalais, un Zimbabwéen et deux Malaisiens avaient déjà été tués dans des affrontements avec des Somaliens, pendant qu'enlèvements et actes de banditisme se multipliaient.

«L'attaque de lundi est incompréhensible», selon le commandant McDonald. Les camions attaqués servaient à réparer les routes, a-t-il souligné, et étaient escortés par trois véhicules de l'ONUSOM avec à leur bord environ 35 Casques bleus indiens.

Le convoi a été pris sous le feu de lance-roquettes, mortiers et armes légères. Sept soldats indiens ont été tués et neuf blessés, dont trois grièvement, tandis qu'au moins trois Somaliens ont péri dans la bataille, qui a duré plusieurs heures.

Le dialogue entre factions somaliennes avait été remis sur les rails en mars, lorsque le général Aidid et son principal rival, Ali Mahdi Mohamed, avaient signé à Nairobi un «accord de réconciliation nationale».

Mais de reports en annulations, le processus est en panne, et rien ne semble avoir atténué les rivalités pour la conquête du pouvoir, laissé vacant par la chute du dictateur Mohammed Siad Barré, en janvier 1991.

Koutchma crée son équipe et amorce la libéralisation

d'après AFP
KIEV

Le président ukrainien Leonid Koutchma a nommé hier les nouveaux ministres des Relations économiques extérieures et de la Santé, et devrait annoncer dans les jours qui viennent la nomination des nouveaux ministres de la Défense et des Affaires étrangères.

Les personnalités nommées ou pressenties à trois de ces postes sont des fidèles de longue date de M. Koutchma, et deux d'entre eux ont fait partie de son gouvernement lorsqu'il était premier ministre, d'octobre 1992 à septembre 1993.

Il a décidé d'autre part une convertibilité progressive de la devise nationale, le karbovanets, dans un décret lançant les réformes économiques qu'il a annoncées, a indiqué son entourage.

Le décret autorise à partir du 1^{er} octobre la reprise des opérations sur le marché des changes, suspendues par le précédent pré-

sident, Léonid Kravtchouk, en novembre 1993, a dit Vladimir Koutzetsov, le principal conseiller économique de M. Koutchma.

Le décret prévoit également un rapprochement progressif du cours officiel du karbovanets du cours du marché noir d'ici la fin de l'année. Le karbovanets s'échange au cours officiel à 20500 pour un dollar, contre un cours de 47000 hier au marché noir.

La libéralisation du marché des changes devrait entraîner dans un premier temps une nouvelle dépréciation du karbovanets, qui devrait s'échanger autour de 55000 pour un dollar lors de la reprise des échanges en octobre, a prévenu M. Koutzetsov. Mais la devise devrait ensuite se raffermir, a-t-il assuré.

L'économie de l'Ukraine, un des pays potentiellement les plus riches de l'ex-URSS mais aujourd'hui au bord de la faillite, est corsetée par une législation étroitement étatique.

Léonid Koutchma, ancien di-

recteur de la plus grosse usine de missiles de l'ex-URSS, élu président le 10 juillet, a promis une politique de réformes prudentes et un rapprochement économique et politique avec la Russie.

Le Parlement, dominé par les communistes et les conservateurs, va de son côté examiner lors de sa prochaine session, à partir de septembre, son propre projet de loi sur la réglementation du marché des changes, ont indiqué des sources parlementaires.

Le Parlement a déjà suspendu ce mois-ci, jusqu'à septembre au moins, les privatisations en Ukraine, déjà très en retard par rapport à la Russie.

Le nouveau ministre des Relations économiques extérieures, dont la nomination a été annoncée hier, Sergueï Ossyka, fut conseiller de M. Koutchma pour ces mêmes questions en 1992-93.

Vladimir Bobrov, un cardiologue dirigeant depuis 1990 l'un des services du ministère, a été nommé ministre de la Santé.

Le futur ministre de la Défense,

Valeri Chmarov, est l'actuel vice-premier ministre chargé de la Reconversion de l'industrie militaire. Apparatchik du complexe militaire-industriel, il avait été nommé par M. Koutchma lorsque celui-ci était premier ministre.

La nomination de Guennadi Oudadenko comme nouveau chef de la diplomatie ukrainienne devrait être annoncée aujourd'hui, a dit un responsable. Diplomate de carrière, il était le représentant ukrainien à l'ONU à l'époque soviétique, et il est tombé en disgrâce après l'indépendance.

La vente du Mont Sainte-Anne serait irrévocable

C'est ce que soutient le ministre André Bourbeau, en précisant que la transaction sera conclue avant les élections

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

En dépit des critiques qu'elle a pu soulever, la vente du Mont Sainte-Anne au consortium Club Resort-Développement Bromont est irrévocable, a soutenu hier le ministre des Finances, André Bourbeau.

Si le PQ arrivait au pouvoir, il ne pourrait pas revenir en arrière, souligne M. Bourbeau. «Si M. Parizeau veut exproprier le Mont Sainte-Anne, il devra payer comme il l'a fait dans le dossier de l'amiante, avec les résultats qu'on connaît», a-t-il dit.

Le gouvernement du Québec a fait 39 privatisations avant celle du Mont Sainte-Anne, «et aucune d'elles n'a été déclarée illégale», de souligner le ministre des Finances.

Précisant ne pas faire «un suivi quotidien» du cheminement de cette transaction, M. Bourbeau se dit convaincu qu'elle sera conclue dans les prochains jours, avant les élections, assure-t-il. Pour lui, le cas est bien différent de la privatisation de l'aéroport Pearson à Toronto, un projet du gouvernement conservateur qui n'était pas finalisé quand les libéraux sont arrivés au pouvoir, à Ottawa. Un peu comme l'avait fait Jean Chrétien à l'époque, Jacques Parizeau a indiqué la semaine dernière qu'un gouvernement péquiste réévaluerait chacune des privatisations amorcées par le gouvernement Johnson, en particulier la vente du Mont Sainte-Anne et de l'aciérie Sidbec-Dosco.

Des sources de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), qui administre le Mont Sainte-Anne, ont confié à La Presse que le ministère des Finances a mis beaucoup de pression

pour faire accélérer les négociations en vue de cette vente au consortium Club Resort-Développement Bromont, propriété de la famille Désourdy.

Tout est en place pour que la transaction soit irrévocablement conclue, dès le 9 septembre prochain, soit le vendredi précédant les élections.

Un haut fonctionnaire des Finances, Maurice Fortin s'active depuis plusieurs jours pour que tout soit prêt la semaine prochaine. Bien que le conseil d'administration soit très hésitant devant la transaction acceptée par Québec, les documents sont déjà prêts à être signés par le président de la SEPAQ, Jean-Paul Vézina, qui vient de subir une intervention chirurgicale au cœur.

On confirme aussi que vendredi dernier, le conseil d'administration de la SEPAQ s'est réuni pour donner le feu vert à ce qu'on considère être une «vente

de feu» de la montagne au consortium qui possède déjà le centre de Bromont.

Si des éléments de la transaction ne font pas partie du mémoire soumis au conseil des ministres qui a approuvé la vente, ils pourraient servir d'argument pour faire réévaluer la vente, soutient-on. Tous les experts consultés ont dit au gouvernement qu'il se départissait de son centre de ski à un bien mauvais moment, indique-t-on. Certaines évaluations permettaient d'espérer 40 millions de la vente du centre de ski pour lequel Québec accepte 12,5 millions de dollars seulement, précise-t-on.

Le mémoire soumis au conseil des ministres ne mentionnait pas que le gouvernement n'obtiendra aucuns intérêts sur la portion de 2,5 millions que l'acheteur paiera dans huit ans — une valeur d'environ 1,6 million, en supposant un taux moyen de 7 p. cent.

Aux Finances, on signale que l'absence d'intérêts n'est pas une première dans les nombreuses privatisations déjà mises en place par Québec.

«C'est vrai qu'il n'y a pas d'intérêts sur le solde, mais les autres offres qu'on a eues pour Sainte-Anne étaient semblables», remarque M. Bourbeau.

Le prix obtenu pour le centre de ski — 10 millions comptants et 2,5 millions plus tard — reste la meilleure offre sur le marché, assure-t-il. Comme le Mont Sainte-Anne représente 90 p. cent des activités de la SEPAQ, il était prévisible que des personnes s'opposent à la vente, explique-t-on par ailleurs aux Finances.

Le conseil des ministres n'aurait pas été informé non plus que des terrains, nécessaires à des agrandissements du centre de ski, ont été cédés gratuitement, «sans coût additionnel» à l'acheteur.

Affaire Dumont: décision à midi

YVES BOISVERT

Le juge Jean-Louis Baudouin, de la cour d'appel du Québec, dira aujourd'hui, à midi, s'il donne à Mario Dumont la permission d'en appeler de la décision du juge André Denis, de la cour supérieure, qui rejetait sa demande d'ajournement, vendredi.

M. Dumont, chef du parti de l'Action démocratique du Québec, demande au tribunal de forcer les télédiffuseurs à l'inclure dans le débat des chefs, qui aura lieu lundi soir entre MM. Johnson et Parizeau.

Si le juge Baudouin donne la permission d'en appeler à Mario Dumont, son pourvoi sera entendu vendredi matin devant trois juges du plus haut tribunal au Québec.

Me Claude Carignan, l'avocat de M. Dumont, a plaidé que la requête de son client soulève des questions de droit importantes, car l'article 423 de la loi électorale du Québec, sur le temps d'émission gratuit, n'a pas fait l'objet d'une décision judiciaire à ce jour.

Me Gérald R. Tremblay, avocat de Daniel Johnson, et Me Marc-André Blanchard, avocat des médias, ont répliqué que cet article est parfaitement clair et qu'il n'a pas besoin de faire l'objet d'un jugement pour être interprété.

L'article prévoit que lorsqu'un diffuseur décide de donner du temps d'émission gratuitement à un chef, il doit en donner équitablement à tous les chefs des partis représentés à l'Assemblée nationale (l'ADQ l'est). Un autre article de la loi spécifie toutefois que les émissions de nouvelles, de commentaires ou d'affaires publiques ne sont pas soumises à cette règle, qui vise en fait la publicité électorale.

En effet, de plaider Me Tremblay, le débat n'est pas une émission «mise à la disposition» des chefs: ils ne peuvent en faire ce qu'ils veulent; ils sont soumis aux questions des journalistes présents et au format décidé, souligne l'avocat.



Complicité de couple

Moins de trois semaines avant les élections du 12 septembre, le premier ministre Daniel Johnson a fait un arrêt, hier, à Terrebonne, au nord de Montréal. Lors d'une courte pause, les commentaires de sa femme Suzanne ont semblé le réjouir.

PHOTO REUTER

Lucien Bouchard essaie de rassurer les fonctionnaires fédéraux de l'Outaouais

«Un État québécois aura avantage à leur faire une place dans sa bureaucratie», dit-il

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Les fonctionnaires fédéraux de l'Outaouais n'ont pas à craindre l'accession du Québec à la souveraineté, dit le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard. Un éventuel État québécois aura avantage à leur faire une place dans sa bureaucratie, argue-t-il.

«Un Québec souverain aura besoin de l'expertise des gens de l'Outaouais qui travaillent maintenant au niveau fédéral. Ce sont des gens compétents, bilingues, qui ont une vue plus experte des responsabilités fédérales qui seront transférées au Québec», dit-il.

Lucien Bouchard a poursuivi sa tournée électorale en faveur du Parti québécois dans la région de l'Outaouais, hier. Il a notamment fait un arrêt dans le comté de Hull, où la fonction publique fédérale procure plus de 25 p. cent des emplois. C'est pourquoi il a voulu se faire rassurer.

Le Parti québécois mise davantage sur la popularité de son candidat Michel Légère que sur sa thèse souverainiste pour tenter de remporter une première victoire électorale dans la circonscription de Hull. Maire de la ville de Hull de 1981 à 1991, Michel Légère est



De passage au bureau de Michel Légère, candidat du Parti québécois dans la circonscription de Hull, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a vanté les qualités de cet ami «de longue date».

une figure très connue dans ce comté.

Lucien Bouchard sait très bien que la thèse souverainiste n'est pas populaire dans la région de l'Outaouais, qui compte cinq cir-

conscriptions électorales sur le plan provincial. Au référendum d'octobre 1992, la région s'est prononcée à plus de 55 p. cent en faveur de l'accord de Charlottetown.

«Il faut reconnaître que le Bloc québécois n'a pas fait élire de députés dans l'Outaouais. Ce n'est pas une région acquise aux souverainistes», a-t-il dit.

Devant la presse locale, au bureau de campagne de M. Légère, M. Bouchard s'est ainsi davantage appliqué à souligner les qualités du candidat — «un ami de longue date, dont on ne peut dire que du bien», dit-il — qu'à vendre le projet de souveraineté que partagent le Parti québécois et le Bloc québécois.

Il a notamment rappelé que l'élection provinciale n'était pas une campagne référendaire. «Il s'agit d'élire un gouvernement à Québec. Et la région doit avoir une voix au sein du prochain gouvernement», a-t-il dit.

Mais pour se faire rassurant, M. Bouchard a ajouté qu'un éventuel Québec souverain devra embaucher les fonctionnaires fédéraux de la région. «C'est un engagement du Parti québécois. Ce n'est une promesse pour faire plaisir. Un État québécois aura besoin des fonctionnaires de la région.»

Dans cette région comme ailleurs au Québec, l'emploi est en tête de liste des préoccupations des électeurs. Mais pour une majorité d'entre eux, comme ils l'ont exprimé lors de plusieurs scrutins, le maintien du lien fédéral semble le meilleur gage de stabilité économique.

Main-d'oeuvre: entente peu probable avant les élections

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Il est peu probable qu'une entente fédérale-provinciale sur la formation de la main-d'oeuvre puisse être conclue avant les élections du 12 septembre, a indiqué hier le ministre de l'Emploi, Serge Marcil.

Les deux parties ne sont toutefois «pas tellement loin d'un accord», les choses ayant progressé depuis juin, souligne-t-il. Le ministre fédéral Lloyd Axworthy est cependant plongé dans son vaste projet de réforme de l'ensemble des programmes sociaux — toute entente avec Québec devra tenir compte de ce projet, explique M. Marcil.

Une entente rapide reste toujours possible, mais le ministre avouait hier à La Presse qu'il ne se fait pas trop d'illusions sur la rapidité des discussions avec le fédéral, surtout en cette période de vacances.

Plusieurs reportages sur l'intervention d'André Bourbeau, dans le comté de Châteauguay, lundi, laissent croire qu'une entente était imminente avec Ottawa en matière de formation de la main-d'oeuvre. Hier M. Bourbeau niait vigoureusement avoir affiché autant d'optimisme. Sa seule intervention fut de rappeler que, compte tenu des finances publiques, Ottawa ne pourrait faire autrement que d'aller dans le sens de la volonté de Québec de sabrer

dans les chevauchements de programmes, d'expliquer hier M. Bourbeau.

Quant à M. Marcil, il souligne que le Québec n'a aucun intérêt à accepter une entente qui ne serait pas satisfaisante, même en période électorale. «C'est bien beau de rapatrier les pouvoirs, mais cela ne donnera rien si on n'a pas les budgets correspondants». Le fédéral dépense environ 900 millions de dollars par année, au Québec, dans des programmes de formation de la main-d'oeuvre de toutes farines. Au Point, la semaine dernière, le premier ministre Johnson a soutenu qu'une entente rapide avec Ottawa aurait été possible, si le Québec avait consenti à «signer à rabais» ce qui lui était inacceptable.

En revanche, d'indiquer M. Marcil, Ottawa et Québec se sont entendus depuis plusieurs semaines pour entreprendre une vaste enquête afin de connaître les attentes des 25 000 entreprises québécoises en matière de formation. Les deux gouvernements ont convenu de dégager environ 800 000 \$ pour ce coup de sonde, une décision adoptée dès juin, par le conseil des ministres à Québec. L'idée avait d'abord été lancée par l'Association des manufacturiers du Québec, qui souhaitait être mandatée pour réaliser l'enquête. Mais la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre a rapidement souligné que ce genre de travail relevait de son mandat, ont expliqué d'autres sources, hier.

Les anglophones de l'Estrie redoutent la victoire du PQ

Presse Canadienne
SHERBROOKE

L'éventuelle élection d'un gouvernement du Parti québécois inquiète la communauté anglophone de l'Estrie, au point que quelques-uns de ses membres n'hésitent pas à comparer le chef péquiste Jacques Parizeau à Adolf Hitler.

Le candidat du PQ dans Saint-François, René Turcotte, n'a pas eu la vie facile, hier, alors qu'il rencontrait une trentaine d'anglophones à Lennoxville, près de Sherbrooke, même s'il avait lui-même suggéré à la communauté anglophone d'organiser cet échange.

Une équipe de journalistes du réseau anglais de Radio-Canada — qui doit diffuser demain ou vendredi un reportage sur Saint-François, à l'émission NewsWatch — était sur place.

Les questions adressées à M. Turcotte ont porté sur le sort que réserverait un gouvernement péquiste à la communauté anglophone, notamment au chapitre de l'éducation et de l'économie. La plus grande inquiétude a été manifestée à l'égard d'une éventuelle séparation du Québec.

«Bien sûr que nous nous dirigeons vers cette option; c'est le

premier point de notre programme politique», a lancé M. Turcotte. «Vous dites que ce sera une catastrophe et vous me citez des noms de personnes qui prédisent effectivement une catastrophe. Moi, je vous cite d'autres noms de personnes qui prétendent qu'au contraire, ce ne sera pas catastrophique. Vous me posez des questions, je vous donne des réponses. Même si vous ne les aimez pas, elles ont au moins le mérite d'être claires.»

Les réponses du candidat péquiste n'ont pas semblé plaire à tous les participants. Quelques-uns ont quitté la salle avant la fin de la rencontre.

Bien que serrés, les échanges ont été cordiaux, les anglophones réservant même quelques applaudissements à leur invité, jusqu'à ce que deux personnes comparent le chef du PQ, Jacques Parizeau, à Adolf Hitler. M. Turcotte s'est alors tourné vers la caméra de NewsWatch, demandant de capter cette intervention sur pellicule, avant de tourner le dos à son interlocuteur.

Une autre remarque du genre devait mettre fin à la rencontre. Le candidat péquiste a simplement indiqué qu'il avait la conviction que ces propos n'illustraient pas ce que ressent la communauté anglophone de l'Estrie.

Les femmes réclament une loi sur l'équité salariale

Presse Canadienne

Profitant de la campagne électorale, une coalition de syndicats et de groupes de femmes revient à la charge avec sa demande de faire adopter une loi en faveur de l'équité salariale. Cette fois, c'est aux candidats qu'elle s'adresse, et non seulement aux chefs de parti.

La Coalition en faveur de l'équité salariale, qui affirme représenter 400 000 femmes et autant d'hommes, a procédé de façon inusitée, en faisant parvenir, à chacun des 125 candidats du Parti québécois et du Parti libéral, un dépliant muni d'un coupon-réponse.

Le candidat doit remplir et signer cet engagement «à ce que l'Assemblée nationale adopte la loi sur l'équité salariale et ce dès la première session».

Les 250 déliants ont été postés la semaine dernière et, jusqu'à

maintenant, seulement deux candidats ont répondu.

La porte-parole de la coalition, Mme Thérèse Ste-Marie, insiste pour obtenir non seulement l'adoption d'une loi, mais aussi sa mise en vigueur dès la première session.

Des candidats péquistes ont déjà promis qu'un gouvernement du PQ «proposera l'adoption d'une loi proactive en matière d'équité salariale». Néanmoins, la coalition réclame un échéancier précis et tient à ce que la loi s'applique à tous les employeurs, des secteurs public et privé.

Chez les libéraux, M. Daniel Johnson, à l'époque où il était président du Conseil du trésor, avait tardé à octroyer des fonds pour une enquête de la Commission des droits de la personne sur un dossier d'équité salariale dans le secteur public, se rappelle Mme Raymond Leblanc, de la CSN, membre de la coalition.

ÉLECTIONS 94

L'OLF se penche sur les affiches d'Hudson

Les affiches anglaises rencontrées par Johnson sont « des cas évidents d'infraction »

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Les affiches unilingues anglaises que le chef libéral Daniel Johnson a croisées sur son chemin à Hudson, dans son propre comté, sont des cas évidents d'infraction à la loi, estime le président de l'Office de la langue française, Jean-Claude Rondeau.

À l'office, on reconnaît sans détour que les affiches en anglais seulement de cette petite localité très anglophone ont fait l'objet de quelques plaintes.

Même la voiture de pompiers, sur laquelle on avait oublié de traduire « Rescue » et « Fire department », n'est pas une inconnue pour l'Office de la langue.

Toutefois, questionné sur des cas précis, l'organisme a toujours comme attitude officielle de refuser de confirmer qu'une plainte a pu être déposée, explique-t-on.

En fin de semaine, le chef libéral, Daniel Johnson, s'est retrouvé un peu dans l'eau chaude. Arpentant les rues d'Hudson accompagné de la meute des journalistes, il a été confronté aux affiches de quelques commerces qui, contrairement à la loi, étaient rédigées en anglais uniquement.

Impatienté par le tir nourri des questions de la presse, M. Johnson a alors soutenu qu'il avait autre chose à faire que de déposer des plaintes sur la langue d'affichage, évoquant la « guérilla linguistique » de son adversaire péquiste qui, il y a cinq ans, relevait systématiquement toute dérogation à la loi sur la langue d'affichage.

Mais même si Daniel Johnson n'a pas porté plainte, les infractions portées à la connaissance de l'Office de la langue française auront des conséquences. « La visite du premier ministre a attiré l'attention sur une réalité. Pour nous, après, cela suit son cours. Un conseiller — de l'office — se rend sur place et la municipalité devra se conformer à ses directives », explique M. Rondeau.

Il décline carrément, c'était prévisible, l'invitation à commenter le refus de M. Johnson de porter plainte, une attitude vertement critiquée par le chef péquiste Jacques Parizeau.

Ayant pris connaissance des reportages, M. Rondeau s'est dit d'avis que les affiches constituaient des cas évidents d'infraction à la loi 101. L'article 58, amendé par la loi 86 l'an dernier, prévoit qu'un commerçant peut utiliser l'anglais à la condition que le français

soit toujours présent et prédominant sur le message anglais. L'article 24 prévoit qu'une municipalité reconnue comme « bilingue » — Hudson l'est — en vertu de l'article 113 de la loi, peut afficher à la fois en français et en anglais.

Or sur la voiture de pompiers, propriété de la ville, le français était absent.

Pour M. Rondeau, toutefois, Hudson « n'est pas une municipalité qui se caractérise par des problèmes quant à la langue d'affichage ». D'autres villes, comme Westmount ou Montréal-Ouest, par exemple, présentent des problèmes bien plus fréquents, à cause des panneaux routiers, entre autres.

« On ne nous a jamais présenté la ville d'Hudson comme étant particulièrement problématique. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de plaintes », note M. Rondeau.



Paul Martin

Martin prêt à aider d'autres candidats

MARIO FONTAINE

Le ministre canadien des Finances, Paul Martin, ne croit pas indiquer les Québécois en intervenant directement dans la campagne électorale comme il l'a fait lundi soir dans Châteauguay. Au contraire, il est même prêt à aider d'autres candidats libéraux d'ici au 12 septembre si on fait appel à ses services.

« Je suis libéral au fédéral, mais je suis aussi membre du Parti libéral du Québec. Si un ami me demande d'intervenir dans son comté, je n'hésiterai pas une seconde », a expliqué hier M. Martin. Son chef, le premier ministre Chrétien, a décidé quant à lui de ne pas se mêler de la joute électorale québécoise. Il n'a pas interdit à ses ministres de participer à la bataille, mais il ne les y a pas encouragés non plus.

Plusieurs ministres fédéraux se sont de fait impliqués indirectement dans la campagne jusqu'à présent, en participant à de nombreuses annonces de projets dans le cadre du programme tripartite sur les infrastructures. Rares toutefois sont ceux qui, comme Paul Martin, ont carrément pris part à des assemblées partisans.

M. Martin en était à sa quatrième apparition dans la campagne lundi soir. Auparavant, il avait déjà donné un coup de main aux candidats libéraux Nicole Loiselle (Saint-Henri-Sainte-Anne), Liza Frulla (Marguerite-Bourgeois) et François Ouhmet (Marquette). Trois comtés qui recourent sa circonscription fédérale de LaSalle-Émard.

Au dire du ministre, il n'est pas question de stratégie concertée dans ces apparitions mais plutôt de bon voisinage. « Je suis chez moi dans ces comtés. Ce sont mes électeurs, ce sont des amis qui veulent les représenter à l'Assemblée nationale. Je suis intéressé à les voir gagner, et s'ils me demandent de m'impliquer à nouveau d'ici au jour du vote, je le ferai avec plaisir », a déclaré hier M. Martin dans une entrevue à La Presse.

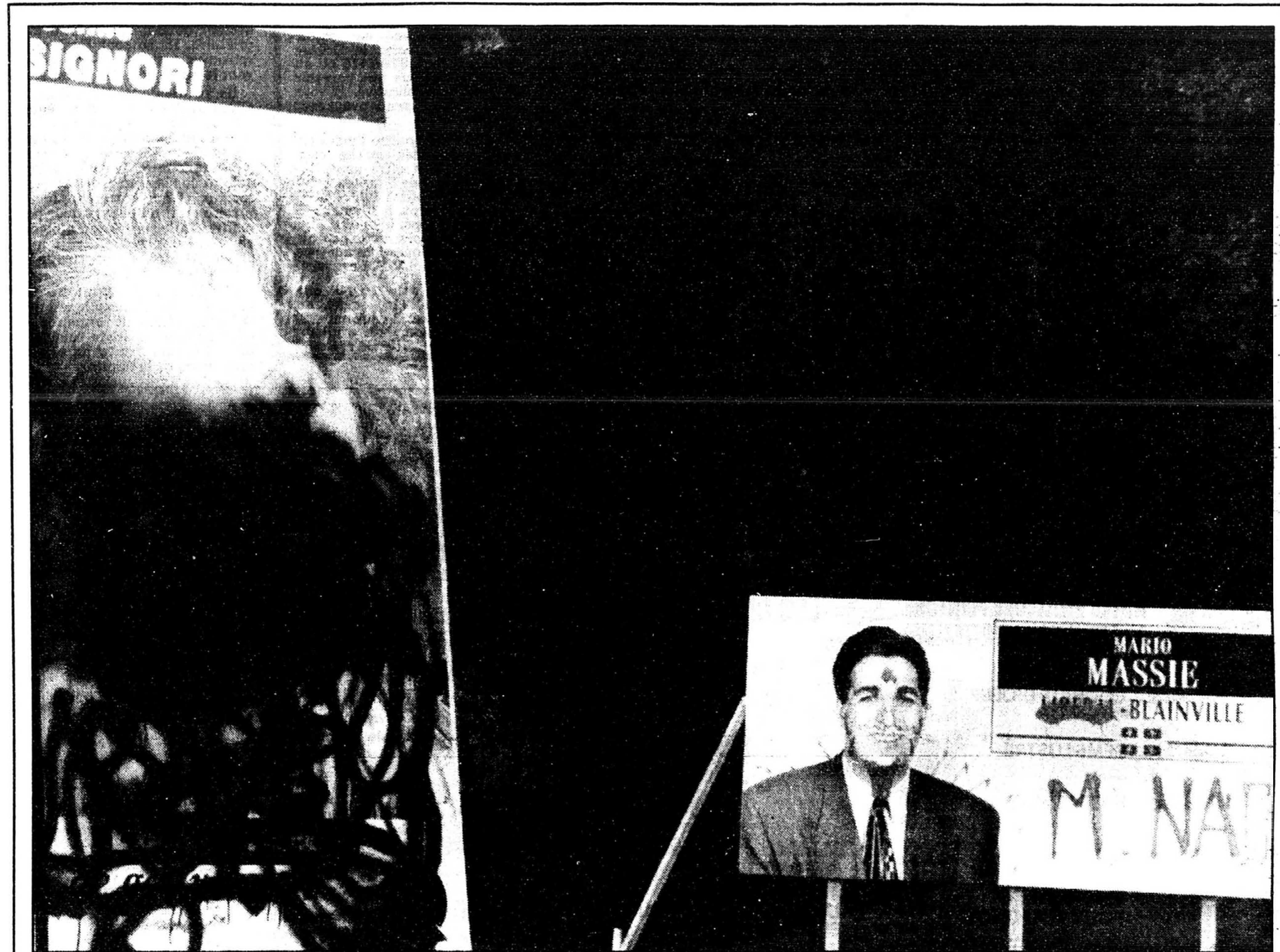
Quant au comté de Châteauguay, il se situe juste en face de LaSalle-Émard, de l'autre côté du fleuve. Et le candidat libéral, Jean-Marc Fournier, est un ami personnel de Paul Martin. Il était notamment son directeur des opérations pour le Québec lors de la course au leadership libéral que M. Martin a perdue au profit de Jean Chrétien. D'où sa présence à l'ouverture de son comité électoral avant-hier soir.

Comme Kim Campbell

Dans sa brève allocution, le ministre fédéral des Finances s'en est pris à la vision économique de Jacques Parizeau, à qui il a reproché de vouloir appliquer une politique interventionniste d'il y a 20 ans. On n'a plus les moyens d'augmenter les taxes et les dépenses, plaide M. Martin. Celui-ci estime en outre que la guerre économique est mondiale et que le Québec serait mieux avisé de conquérir les marchés internationaux que de se chamailler avec les autres provinces.

De toute façon le grand argentier canadien croit encore en une victoire possible du Parti libéral du Québec, en dépit des sondages successifs qui accordent une confortable majorité de sièges au PQ. Premièrement, dit-il, la campagne vient à peine de trouver son rythme de croisière et la dynamique pro-libérale s'accroît après le débat des chefs, car Paul Martin ne doute pas un instant que c'est Daniel Johnson qui en sortira vainqueur.

Il établit en outre un parallèle entre la campagne menée par le Parti québécois actuellement et celle des conservateurs l'autome dernier. « Comme le PQ, Kim Campbell a multiplié les gaffes au début. Pourtant elle se maintenait dans les sondages. Moi je me demandais : mais quand va-t-elle se mettre à dégringoler. Quand c'est venu, c'est venu tout à coup, et fort. La même chose va arriver à Jacques Parizeau », prédit Paul Martin.



Une candidate méconnaissable

La candidate péquiste Céline Signori, dans le comté de Blainville, est méconnaissable sur une affiche placée à l'entrée de l'autoroute 640 en direction de Lorraine, depuis le passage d'un loustic muni d'une cannette de peinture. Tout près, l'affiche du candidat libéral Mario Massie a aussi été peinturlurée, mais dans un style passablement différent.

PHOTO PIERRE MCCANN La Presse

Johnson invite la jeunesse à rejeter « l'aventure séparatiste »

ANDRÉ PÉPIN
VAL-DAVID

Le chef libéral, Daniel Johnson, a lancé hier soir un appel à la jeunesse québécoise, lui demandant de rejeter « l'aventure séparatiste » pour s'assurer une place sur le marché du travail.

« Dans quelques mois, ceux qui sont aux études auront besoin d'un emploi. Avec le Parti québécois, ce serait une éternelle commission parlementaire qui se déplacerait à travers le Québec pour rédiger une constitution. Avec un sous-comité qui réfléchirait sur le dollar à choisir », a-t-il dit, demandant aux jeunes électeurs de réfléchir à un avenir meilleur dans une union économique solide avec le reste du Canada.

Il a rappelé son engagement de permettre à 50 000 jeunes d'effectuer des stages en entreprises. « Voilà le coup de pouce que nous pouvons vous donner. Lorsqu'on vous demandera si vous avez de l'expérience, vous pourrez dire

oui », a-t-il dit à l'intention des jeunes.

Tout au cours de la journée hier, le discours du premier ministre a porté sur l'importance de la stabilité politique, sur la force du Canada. « La moitié de notre commerce se fait avec le reste du Canada », a-t-il rappelé, dans un discours à Val-David, dans Bertrand, où le député libéral fait la lutte à l'ancienne leader syndicale Monique Simard.

L'orateur invité, l'ancien syndicaliste Normand Cherry, a lui aussi longuement souligné l'importance de l'union économique dans la fédération canadienne. « Tout ce que j'ai accumulé dans ma vie, c'est mon fonds de pension à Canadair. Le PQ ne peut me dire si nous aurons le dollar canadien, le dollar américain, ou l'écu québécois avec dessus la face de Jacquot premier », a lancé le ministre des Transports, suggérant que les fonds de pension des travailleurs sont menacés par la perspective d'un gouvernement péquiste.

Pour une loi sur l'équité salariale

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Profitant de la campagne électorale, une coalition de syndicats et de groupes de femmes revient à la charge avec sa demande de faire adopter une loi en faveur de l'équité salariale. Cette fois, c'est aux candidats qu'elle s'adresse, et non seulement aux chefs de parti.

La Coalition en faveur de l'équité salariale, qui affirme représenter 400 000 femmes et autant d'hommes, a procédé de façon inusitée, faisant parvenir à chacun des 125 candidats du Parti québécois et du Parti libéral un dépliant muni d'un coupon-réponse.

Le candidat doit remplir et signer cet engagement « à ce que l'Assem-

blée nationale adopte la loi sur l'équité salariale et ce dès la première session ».

Les 250 dépliant ont été postés la semaine dernière et, jusqu'ici, deux seuls candidats ont répondu.

La porte-parole de la coalition, Mme Thérèse Ste-Marie, insiste pour obtenir une loi non seulement adoptée, mais aussi mise en vigueur dès la première session du nouveau parlement. Il faut dire que la coalition, mise sur pied en 1989, promet cette revendication depuis des années.

La coalition tient à ce que non seulement les chefs de parti, mais spécifiquement les candidats s'engagent en faveur d'une loi sur l'équité salariale.

Notes de campagne

Affichage : Libman louange Johnson

Le candidat indépendant Robert Libman, dans le comté de D'Arcy-McGee, a louangé hier le premier ministre Daniel Johnson pour l'indifférence dont il a fait montre la semaine dernière au sujet de l'affichage unilingue anglais dans son comté de Vaudreuil.

Dans un communiqué émis depuis son bureau de comté, Libman déclare : « Même si la politique de Daniel Johnson sur l'affichage bilingue a été longue à venir, il est réconfortant de voir qu'il s'est finalement rallié à moi contre la guérilla linguistique de la députée péquiste Jeanne Blackburn. »

L'ancien chef du Parti Égalité n'a pas caché sa satisfaction en notant que, ironiquement, la position du chef libéral est maintenant « le reflet virtuel » de la position qu'il n'a lui-même jamais cessé de défendre au cours des cinq dernières années en matière linguistique.

DES « FAISEUX » LES LIBÉRAUX ?

Les candidats qui se trouvent devant leur chef veulent généralement livrer d'impressionnantes prestations.

Robert Thérien, porte-étendard libéral dans Bertrand, a sans doute voulu épater Daniel Johnson hier soir. Il a déclaré au cours d'une rencontre partisane : « Il y a deux types de politiciens : les parleurs, puis les faiseurs. Les péquistes sont des parleurs alors que nous, les libéraux, nous sommes des faiseurs ! »

Plus loin dans son discours, Thérien a cru le moment venu de présenter Johnson à son auditoire. « Voici mon chef, a-t-il lancé. Je suis bien excité de vous le montrer ! »

Le chef du PLQ était alors debout sur un promontoire... Et il ne semblait guère impressionné.

UNE MISE EN GARDE TIRÉE PAR LES CHEVEUX

Des experts américains des relations canado-américaines affirment que la mise en garde du ministre québécois des Affaires internationales, John Ciaccia, au sujet d'une éventuelle déclaration solennelle de l'Assemblée nationale en faveur de la souveraineté était un peu tirée par les cheveux.

Selon Kent Weaver, membre de l'institution de recherche Brookings, basée à Washington, le ministre Ciaccia « charrie un peu » lorsqu'il compare l'initiative dont a eu l'idée le PQ à une déclaration qu'adopterait la Chambre des communes d'Ottawa pour faire savoir que le Canada ne respecterait plus l'Accord de libre-échange nord-américain. « Il s'agit

de deux choses différentes, a-t-il dit. La déclaration du Parti québécois porte sur l'intention de modifier un arrangement politique. »

Stephen Blank, directeur des affaires canadiennes à l'Americas Society de New York, a souligné de son côté qu'une déclaration de l'Assemblée nationale en faveur de la souveraineté n'aurait aucune conséquence négative sur le commerce entre le Québec et les États-Unis. Il a expliqué que la plupart des Américains familiers avec les affaires canadiennes sont optimistes : ils sont persuadés que les Canadiens arriveront à régler leurs problèmes et que le débat annuel donne lieu la campagne électorale québécoise actuelle n'est tout simplement qu'un nouvel épisode d'un long feuilleton.

DUMONT AU « VILLAGE FANTÔME »

Mario Dumont, debout devant le portail de ce qui fut la boulangerie Steinberg, a indiqué hier que l'est de Montréal lui paraissait être « un village fantôme ».

Le chef de l'Action démocratique du Québec déplore que « les deux grands partis ne reconnaissent pas la spécificité de l'est de Montréal et semblent le traiter en région éloignée. »

Dumont et le candidat de sa formation politique dans le comté de Bourget, Luc Provost, préconisent des mesures dont ils évaluent les coûts à 20 millions de dollars pour revitaliser l'Est de Montréal. Ces mesures comprendraient la création d'un budget spécifique pour l'Est à Innovatech Grand Montréal, la retenue d'une portion de la taxe de vente provinciale perçue sur tout le territoire de Montréal et le parachèvement de certains travaux routiers.

Ce débours de 20 millions, a dit Dumont, « est au moins aussi pertinent que les 30 millions promis par le PQ pour une salle de concert (à Laval) ».

LES CHEFS

Le chef du PLQ, Daniel Johnson poursuit sa campagne aujourd'hui en Estrie, s'arrêtant à Sherbrooke avant de se rendre à Upton.

Le chef du PQ, Jacques Parizeau, visite un centre d'hébergement pour personnes âgées dans le nord de la métropole et une usine à Anjou.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont fait campagne dans les comtés de Rivière-du-Loup et de Kamouraska-Témiscouata.

PUBLIREPORTAGE

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?
- Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?
- Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?
- Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

Formation technique

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: rien de très difficile, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations. L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle

est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: **Quelle est la meilleure école ?** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une transition graduelle en vous impliquant à temps partiel dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collage offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après 15 ans de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-studiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le 29 août et le 27 sept. Les cours du soir débutent le 12 septembre; ceux du samedi, le 10 septembre. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais du 12 sept. au 23 déc.



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600; ou vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre gratuitement un cours de 3 heures, mercredi: 24 août à 19h00 ou mercredi: 07 sept. à 19h00 ou vendredi: 02 sept. à 14h00. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent. S.V.P. Réservez.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke (sortie Berri Est).

Médecins en région: Québec refuse de céder devant les grévistes de la faim

GEORGES LAMON

La grève de la faim de deux médecins étrangers qui désirent obtenir un poste en région, en était à sa sixième journée, hier. Mais pour Slobodan Milosevic et Julietta Z. Petroni il n'y a pas encore de leur d'espoir à l'horizon.

Hier après-midi, assis sur le trottoir devant le bureau électoral du ministre Lucienne Robillard, sous l'oeil presque indifférent des passants, ils espéraient toujours une solution à leur situation. Ils sont un peu moins enthousiastes et physiquement ils commencent à éprouver certains maux imputables à leur jeûne.

La ville les avait évincés de leur roulotte installée dans une aire de stationnement, même s'ils avaient obtenu l'accord du propriétaire. Ils se sont finalement retrouvés assis sur le béton devant le bureau de M^{me} Robillard.

Ils se disaient déterminés à aller jusqu'au bout de leur démarche en espérant toujours une solution rapide. Mais cette solution ne semble pas venir. Au cours d'une rencontre, le sous-ministre adjoint de la Santé et des Services sociaux, Pierre Lamarche, leur a précisé qu'il ne pouvait leur permettre d'aller en région éloignée car cela contreviendrait à la Charte des droits et libertés en les «réduisant à l'esclavage».

«Nous luttons pour ne pas mourir à petit feu, expliquait M^{me} Petroni, pédiatre de formation, ce n'est pas une attitude suicidaire de notre part. Notre lutte, c'est cette grève de la faim.»

Pour M^{me} Petroni, qui se dit membre du Parti libéral depuis trois ans, le ministre Robillard est en mesure de régler le problème s'il le veut. Elle s'est d'ailleurs dit très surprise du manque de compréhension de M. Lamarche.

Slobodan Milosevic, lui, qui doit compter sur sa femme qui a trouvé un emploi, soutient qu'il n'a pas d'autre choix. Il trouve incompréhensible l'attitude du sous-ministre adjoint Lamarche. «Nous désirons obtenir de véritables explications sur le refus de nous envoyer en région, disait-il. Nous allons poursuivre notre action pour obtenir des réponses plus précises. Nous sommes prêts à demeurer tout le temps en région, nous voulons servir le public.»

Hier après-midi, ils ne savaient pas encore où ils pourraient trouver un refuge puisqu'ils ne peuvent plus utiliser la roulotte qui leur avait servi d'abri.

«Maintenant, on se déplace un peu partout, expliquait M. Milosevic, la nuit on couche dans une voiture. Nous allons essayer de trouver un autre endroit pour nous abriter.»

Que feront-ils demain ? Ils n'en savent encore rien, vivant un peu comme des «itinérants» forcés.

La Bosnie a faim de papier

JEAN-PAUL SOULIÉ

Se présentant comme la seule organisation non gouvernementale (ONG) oeuvrant en Bosnie-Herzégovine, CARE et l'écrivain Pierre Vallières, au nom du Comité Solidarité Québec-Bosnie, ont demandé hier un projet d'aide humanitaire sans précédent. Il s'agit d'un programme d'aide à la liberté de la presse et de l'éducation en Bosnie assiégée.

Le *Projet papier* vise à combler l'énorme besoin de papier journal et de toutes sortes de papiers pour les villes de Sarajevo, Tuzla, Zenica, Mostar et d'ailleurs. Le seul journal encore publié à Sarajevo, *Oslobodjenje*, manque de papier, comme toutes les écoles et tous les organismes qui voudraient faire entendre leur voix.

CARE plaide pour le droit à une information indépendante, pluraliste et de qualité et son projet constitue un précédent à la fois pour CARE et pour l'aide humanitaire en général. *Oslobodjenje*, le quotidien martyr de Sarajevo dont les presses et tout le personnel fonctionnent sous terre, a survécu grâce à l'aide d'organismes professionnels — Journalistes sans frontières entre autres — et poursuit son effort sans savoir si la matière première de sa survie, le papier, sera assurée pour le lendemain.

CARE et le Comité Solidarité Québec-Bosnie — Pierre Vallières, indéfectible dans sa fidélité aux combats généreux change rarement sa marque de commerce — lancent un appel non seulement aux individus dont les dons seront hautement appréciés, mais aussi et surtout aux producteurs de papier d'ici, «un créneau industriel spécifique au Québec». Un vaste projet qui ferait que des ensembles industriels aussi impressionnants que les Forcés Canadiennes pourraient, à leur tour, coiffer un «casque bleu» de l'aide économique, sans passer par les canons.

Homosexuels en instance de divorce

Associated Press

OSLO

Pour la première fois depuis l'autorisation des mariages entre personnes du même sexe en Norvège il y a un an, un couple homosexuel d'Oslo a demandé le divorce, a-t-on appris auprès des services familiaux de la capitale.

Ces deux conjoints ont déjà obtenu la séparation légale, premier étape avant le divorce. La loi du 1^{er} août 1993 a fait de la Norvège le deuxième pays au monde, après le Danemark (en octobre 1989), à autoriser les mariages homosexuels. Depuis cette date, 154 couples homosexuels se sont mariés, et aucun divorce n'avait encore été prononcé.

Les couples homosexuels disposent des mêmes droits que ceux accordés aux couples hétérosexuels. Seules la célébration du mariage à l'église et l'adoption d'enfants leur sont encore interdites.

Au Danemark où 2810 homosexuels se sont mariés depuis l'entrée en vigueur de la loi, 184 d'entre eux ont déjà divorcé.



Color Your World

DES AUBAINES INCROYABLES!

BONS ACHATS! NOTRE MEILLEURE PEINTURE AU LATEX POUR L'INTÉRIEUR

- COQUILLE D'OEUF 17⁹⁶ / 3,78L
- SEMI-LUSTRÉ 18⁹⁶ / 3,78L
- SATINÉ MAT 14⁹⁶ / 3,78L
- SATINÉ 15⁹⁶ / 3,78L
- BLANC PUR POUR PLAFONDS 13⁹⁶ / 3,78L

couleurs "soin pour bébé"

- Une peinture sans aucun solvant
- Choix de six couleurs ajoutées à l'usine - finis coquille d'oeuf et semi-lustrés

16⁹⁶ / 3,78L

Prix incroyable!

- LATEX LUSTRÉ 19⁹⁶ / 3,78L
- LATEX MAT POUR L'INTÉRIEUR 12⁹⁶ / 3,78L

Prix incroyable!

- MÉLAMINE 19⁹⁶ / 3,78L
- ÉMAIL LUSTRÉ POUR L'INTÉRIEUR/L'EXTÉRIEUR (5560) 19⁹⁶ / 3,78L

Prix incroyable!

- ÉMAIL SEMI-LUSTRÉ À BASE D'ALKYDE POUR L'INTÉRIEUR (5460) 19⁹⁶ / 3,78L
- ÉMAIL MAT À BASE D'ALKYDE POUR L'INTÉRIEUR (5060) 19⁹⁶ / 3,78L
- APPRÊT À BASE D'ALKYDE POUR L'INTÉRIEUR (5589) 19⁹⁶ / 3,78L

LES OFFRES SE TERMINENT LE 6 SEPT. 94

TOUTE LA PEINTURE COLOR YOUR WORLD (FORMAT 3,78L) 19⁹⁶ OU MOINS

TOUTE LA PEINTURE COLOR YOUR WORLD (FORMAT 946 ML) 7⁹⁶

SUPERAUBAIN!

- LATEX BLANC MAT POUR PLAFONDS ET MURS INTÉRIEURS (1500) 5⁹⁶ / 3,78L
- APPRÊT AU LATEX PRÉFÉRENCE DES PEINTRES POUR L'INTÉRIEUR 9⁹⁶ / 3,78L
- PEINTURE À BASE D'ALKYDE (5800) OU LATEX (5850) POUR PLANCHERS INTÉRIEURS/EXTÉRIEURS 15⁹⁶ / 3,78L

SUPERFORMAT ÉCONOMIQUE DE 18,9L

- LATEX BLANC MAT POUR MURS ET PLAFONDS INTÉRIEURS (1500) 28⁰⁰ / 18,9L
- LATEX COQUILLE D'OEUF PRÉFÉRENCE DES PEINTRES POUR L'INTÉRIEUR 57⁰⁰ / 18,9L
- LATEX SEMI-LUSTRÉ POUR L'INTÉRIEUR (0003) 38⁰⁰ / 18,9L
- APPRÊT AU LATEX PRÉFÉRENCE DES PEINTRES POUR L'INTÉRIEUR 34⁰⁰ / 18,9L

50% à 60% DE RABAIS SUR TOUS LES PAPIERS PEINTS EN MAGASIN à partir de 4⁹⁹ Le rouleau simple *Prix régulier du livre suggéré du manufacturier

50% DE RABAIS SUR CATALOGUES RECHERCHÉS DE PAPIERS PEINTS *Faites votre choix parmi 38 de nos catalogues les plus recherchés *Prix régulier du livre suggéré du manufacturier

TEINTURES À L'HUILE OPAQUES, SEMI-TRANSLUCIDES OU TEINTURES OPAQUES AU LATEX

LATEX BLANC SEMI-LUSTRÉ POUR L'EXTÉRIEUR (7100) 13⁹⁶ / 3,78L

- Vaste choix de couleurs
- Couvre en une couche
- Résiste à la moisissure
- Résiste à l'écaillage

16⁹⁶ / 3,78L

ÉMAIL SEMI-LUSTRÉ À BASE D'ALKYDE POUR L'EXTÉRIEUR (2000) 17⁹⁶ / 3,78L

- Ne jaunit pas
- Couvre en une couche
- Résiste à la moisissure

LATEX 100% ACRYLIQUE PEU LUSTRÉ "THE OUTSIDER" 19⁹⁶ / 3,78L

- Vaste choix de couleurs pour l'extérieur
- Acrylique superadhérent pour parements extérieurs en bois, aluminium et acier

LATEX SATINÉ 100% ACRYLIQUE POUR L'EXTÉRIEUR (5900) 19⁹⁶ / 3,78L

- Vaste choix de couleurs pour l'extérieur
- Couvre en une couche
- Résiste à la moisissure, et à l'écaillage

LATEX LUSTRÉ 100% ACRYLIQUE POUR L'EXTÉRIEUR (1200) 19⁹⁶ / 3,78L

- Vaste choix de couleurs pour l'extérieur
- Couvre en une couche
- Résiste à la moisissure, et à l'écaillage

THE BLOKKER: LATEX (8791) OU ALKYDE (8790) 19⁹⁶ / 3,78L

- Élimine les dégâts causés par le feu, la fumée, les crayons de cire, le rouge à lèvres ou la graisse

Superaubaine!

VERNIS À L'URÉTHANE 19⁹⁶ / 3,78L

- Finis: satiné-mat, semi-lustré ou très lustré

Superaubaine!

VERNIS URÉTHANE LUSTRÉ À BASE D'EAU 19⁹⁶ / 3,78L

- Uréthane acrylique translucide

Superaubaine!

ÉMAILS RÉSISTANT À LA ROUILLE 19⁹⁶ / 3,78L

- Choix de couleurs vives plus noir et blanc

VOTRE MEILLEUR CHOIX EN PEINTURE ET PAPIER PEINT AU QUÉBEC! "C'est garanti!"

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la qualité de nos produits, nous les remplacerons ou nous vous rembourserons votre argent; si vous trouvez un prix plus bas ailleurs dans les 30 jours après votre achat, nous vous rembourserons la différence; si vous n'êtes pas satisfait de notre service, nous vous remettrons un bon équivalent à 10% du montant de votre achat. Voir en magasin pour tous les détails.

Les offres sont en vigueur à partir du 3 août et peuvent prendre fin n'importe quand sans préavis. Certains articles non offerts dans certains magasins.

*Les systèmes MAGIE DES COULEURS[®] et MAGIE DES MOTIFS[®] sont disponibles aux magasins suivants:

- MONTRÉAL: 5805 boul. Décarie 737-2600
- 6733, rue Jean-Talon E. 259-6115
- LONGUEUIL: 2496 ch. Chambly 677-3220
- SAINT-HUBERT: 3415, boul. Taschereau 676-5511
- PIERREFONDS: 4911, boul. des Sources 683-2323
- KIRKLAND: 2971, boul. Saint-Charles 695-1349
- LAVAL: 3915, boul. Samson 973-9560
- VILLE LASALLE: 1820, rue Daillard 363-3653
- POINTE-AUX-TREMBLES: 12836, rue Sherbrooke est 498-4884
- CHÂTEAUGUAY: 72, boul. St-Jean Baptiste 692-3344
- REPERTIGNY: 85, boul. Brian 585-6412

OUVERT LE DIMANCHE



GRANDE VENTE 90^e ANNIVERSAIRE

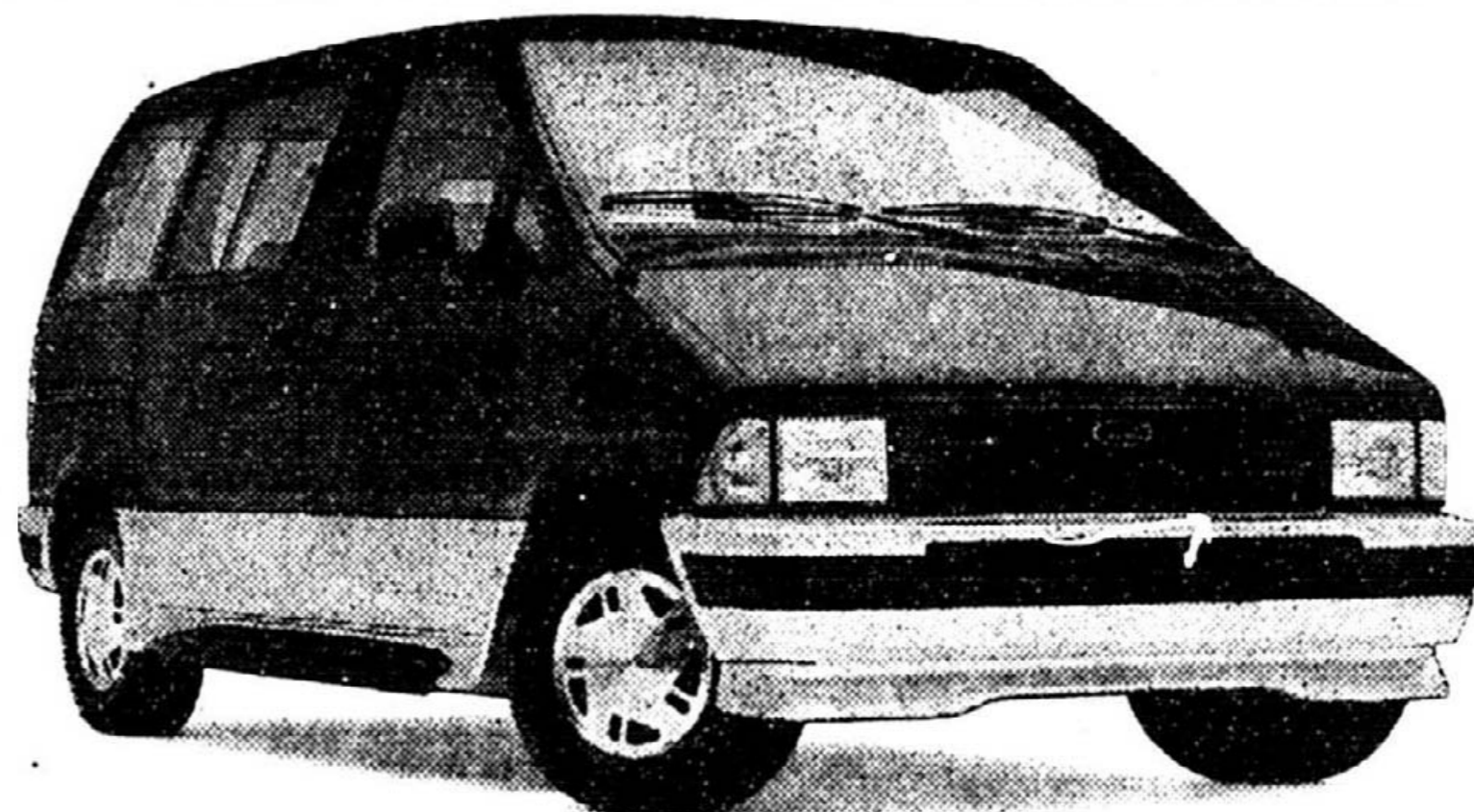
ON FÊTE ÇA EN GRAND!

Aspire 9 490\$



- ♦ Moteur 4 cylindres ♦ Boîte manuelle 5 vitesses
- ♦ Coussins gonflables côtés conducteur et passager avant ♦ 2 rétroviseurs extérieurs

Aerosport 16 990\$



- ♦ Moteur V6 de 3 litres ♦ Climatiseur ♦ Boîte automatique 4 vitesses
- ♦ Freins assistés avec antiblocage aux roues arrière ♦ Servodirection
- ♦ Groupe Décor Sport: jantes en aluminium, becquet avant, marchepieds, bandes décoratives

Tempo/Topaz 11 990\$

Édition Max



- ♦ Moteur 4 cylindres ♦ Boîte automatique ♦ Climatiseur
- ♦ Rétroviseurs à télécommande électrique ♦ Groupe Édition Max: peinture deux tons, porte-bagages de coffre noir, jantes en aluminium à 7 rayons

Ranger XL 10 990\$



- ♦ Servofreins avec antiblocage aux roues arrière ♦ Servodirection ♦ Boîte manuelle 5 vitesses ♦ Radio AM/FM stéréo avec montre ♦ Banquette 60/40 en tissu
- ♦ Glaces teintées ♦ Jantes en aluminium coulé ♦ Pneus toutes saisons
- ♦ Pare-chocs arrière avec marchepied



Venez célébrer avec nous et profitez de ces rabais!



Pour tout renseignement, 1 800 561-FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750\$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS!



T Ê T E S D ' A F F I C H E

Les Alcooliques Anonymes de Repentigny et Masson se réuniront en congrès les 30 septembre, 1er et 2 octobre, à la polyvalente Jean-Baptiste Meilleur, 777, boulevard Iberville, Repentigny. Toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont vécu des problèmes reliés à l'alcoolisme sont les bienvenues, comme celles qui désirent en savoir davantage sur la maladie de l'alcoolisme.

Lors du récent congrès de l'Association professionnelle internationale des femmes journalistes tenu à Milan, en juin dernier, Mme Mireille Lemelin a été élue présidente internationale de l'APIFJ. Les vice-présidentes sont pour l'Europe, Mme Carlmaria Casanova (Italie), pour l'Asie, Mme Tehila Hofer (Israël), pour l'Afrique, Mme Kate Abbam (Ghana). La secrétaire générale est Mme Cinzia Boschiero (Italie) et la trésorière, Mme Huguette O'Neil (Canada). Fondée à Bruxelles en 1964, l'association est un organisme à but non lucratif reconnu par l'UNESCO qui regroupe des membres de 22 pays.



Mireille Lemelin

La Maison de Jonathan est à la recherche d'entreprises qui auraient du travail d'assemblage à domicile à faire effectuer. Des

jeunes de 16 et 17 ans réaliseraient ces tâches sous la supervision d'éducateurs. Pour informations, téléphonez au 670-4099

Le docteur Augustin Roy est le lauréat 1994 de la Médaille de service de l'Association médicale canadienne (AMC). Ce prix, créé en 1961, est remis à un médecin qui a apporté une contribution exceptionnelle et extraordinaire au progrès des soins de santé au Canada, soit pour service à la profession dans le domaine de l'organisation médicale, pour service à la population en aidant à hausser les normes de pratique de la médecine ou pour une contribution personnelle à l'avancement de l'art et de la science de la médecine.



Augustin Roy

Dimanche 11 septembre, l'Association du diabète du Québec nous attend en grand nombre (et en bonne forme), pour participer à sa marche « La santé ça se fête ». Le tout aura lieu au parc Maisonneuve. Il s'agit d'une activité bénéfique dans le but de recueillir des fonds pour la recherche médicale. On peut s'inscrire et obtenir un carnet de commande en joignant le 259-3422, poste 31.

Partie de balle-molle entre le Ca-

nadien de Montréal et la Fraternité des policiers de Châteauguay, dimanche le 28 août à 13 h 30 au parc Jules-Léger, rue Rideau à Châteauguay. Les profits de cette activité seront remis à la Fondation du Centre hospitalier Anna-Laberge pour l'acquisition d'équipement pour le Pavillon de la naissance. On peut se procurer un billet (3\$) à la Fondation du Centre hospitalier Anna-Laberge, au Royaume du Sport, chez Sports Expert, André Lalonde Sport et Crépin Sports.

Le docteur Céline Desjardins vient de mériter le prix Esculape qui est décerné chaque année par les résidents de l'hôpital Notre-Dame à des médecins enseignants de divers départements en reconnaissance pour leur dévouement à l'enseignement clinique post-gradué. Mme Desjardins est responsable de soins en obstétrique et en gynécologie auprès des patientes du département.



Céline Desjardins

Lors de sa dernière réunion, le Bureau de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a choisi le Dr Paul Desrosiers comme récipiendaire de la médaille de saint Eloi 1994. Cette distinction constitue l'honneur le plus élevé attribué à un médecin vétérinaire

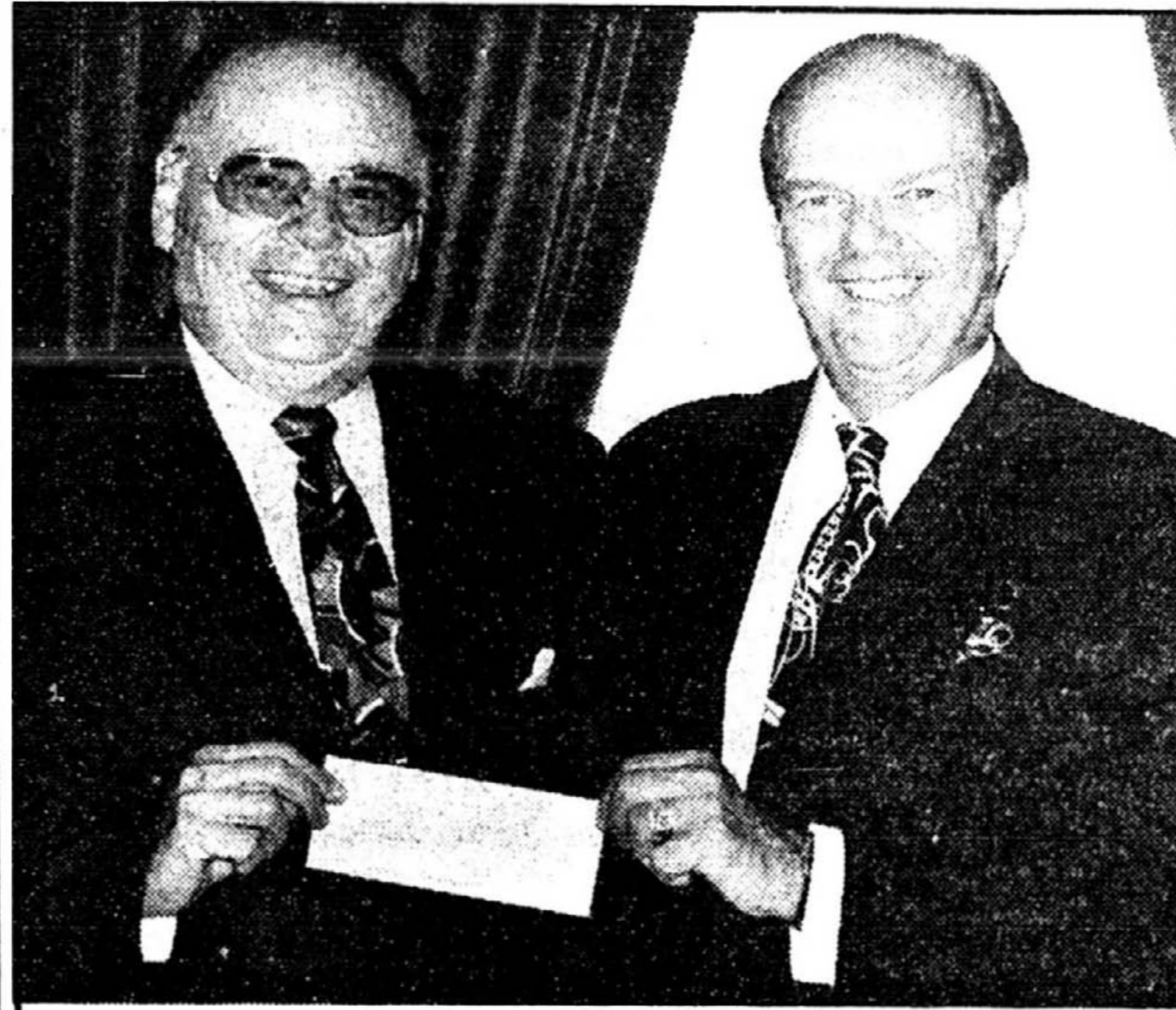


Don de 50 000 \$ à l'Udem

Remplissant son engagement de verser un total de 50000 \$ pour le financement des projets de l'Université de Montréal, les représentants du groupe la Mutuelle viennent de remettre un troisième chèque de 10000 \$. Dans l'ordre habituel: François Pageau et Roger Gagné de La Mutuelle; Claire McNicoll, vice-rectrice aux affaires publiques de l'Université de Montréal.

re en guise de reconnaissance pour la contribution apportée à la profession sur l'ensemble de sa carrière.

À DIMANCHE



Don à l'hôpital St-Luc

André Tranchemontagne (à droite), président de la Brasserie Molson O'Keefe remet à Jean Leblanc, directeur général de l'hôpital Saint-Luc, le deuxième versement d'une contribution totale de 75000 \$ du Fonds de bienfaisance des compagnies Molson à la Fondation de l'hôpital Saint-Luc.



Heureux cinquantenaire

C'est avec bonheur que le couple Georgette et Roger Frenette sont arrivés à célébrer, le samedi 27 août, leur cinquantième anniversaire de mariage. L'heureux événement a été célébré en compagnie de leurs enfants, petits-enfants, frères et soeurs.

Petit budget? Gros rabais au centre de liquidation mode LA BAIE

DU MERCREDI 24 AOÛT AU DIMANCHE 28 AOÛT!

Achat vedette!
Assortiment de serviettes
Serviette de bain. Qté : 24. 499 \$ ch.
Essuie-mains. Qté : 24. 149 \$ ch.
Débarbouillette. Qté : 24. 99 \$ ch.

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL
TOUTE LA MODE COUTURE POUR FEMME
Choix de grandes marques dont :
Liz Claiborne • S.S. West • Bruce Langford
Jenny New York • H&M J&J • Ralph Lauren
Theresa Cline • Court • Alfred Duner
**Sur les prix déjà réduits de 25 % à 60 %
**Le plus bas prix de détail sera réduit à la caisse.
Aussi en vigueur au Monde merveilleux des sublines, rue Sainte-Catherine Ouest, 6^e étage*

Assortiment d'édredons
Format une ou deux places.
Quantité : 24.
Supersoldé
1999 \$ ch.

Assortiment de coussins d'appoint
Quantité : 24.
Supersoldé
499 \$ ch.

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL*
Toute la mode en tailles fortes pour femme
**Sur les prix déjà réduits de 25 % à 60 %
**Le plus bas prix de détail sera réduit à la caisse.
Aussi en vigueur au Monde merveilleux des sublines, rue Sainte-Catherine Ouest, 6^e étage*

Assortiment de sacs pour aspirateurs
Quantité : 200.
Certains modèles seulement.
Nos prix ord. 29,99 \$ à 49,99 \$.
Superprix
149 \$ ch.

Teo-shirts, camisoles et shorts pour femme
Quantité : 50.
Superprix
99 \$ ch.
Le rabais additionnel de 60 % ne s'applique pas.

60 % DE RABAIS ADDITIONNEL*
Choix de tenues estivales pour femme et homme
Tenues couture pour femme exceptées.
**Sur les prix déjà réduits de 25 % à 60 %
**Le plus bas prix de détail sera réduit à la caisse.*

Chaussettes McGregor de second choix
Pour homme et femme. Couleurs variées.
Superprix
199 \$ la paire

Assortiment de robes pour femme
Quantité : 50.
Nos prix ord. 9,99 \$ à 19,99 \$.
Supersoldé
499 \$ ch.

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL*
Toute la mode pour enfant : Juste à temps pour la rentrée!
**Sur les prix déjà réduits de 25 % à 60 %
**Le plus bas prix de détail sera réduit à la caisse.*

Pulls en tricot torsadé pour enfant
Bleu ou gris. Quantité : 40.
Ord. 16,99 \$. Notre prix ord. 10,19 \$.
Supersoldé
249 \$ ch.

Jeans Bay Club
Pour femme. Quantité : 40.
Nos prix ord. 17,49 \$ à 19,99 \$.
Supersoldé
999 \$ ch.

Choix de chemises
Pour homme. Quantité : 30.
Nos prix ord. 9,99 \$ à 14,99 \$.
Supersoldé
399 \$ ch.

Chemises Christopher Rand à manches longues
Pour homme. Quantité : 40.
Notre prix ord. 12,99 \$.
Supersoldé
399 \$ ch.

Pantalons en velours côtelé, tailles 2 à 6
Quantité : 40. Notre prix ord. 9,99 \$. Solde 4,99 \$.
Supersoldé
199 \$ ch.

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi et mercredi : 9 h 30 à 18 h;
Jeudi et vendredi : 9 h 30 à 21 h;
Samedi : 9 h à 17 h;
Dimanche : midi à 17 h.

Le Centre de liquidation mode
4908, rue Jean-Talon Ouest
(Entre Decarie et Victoria, du côté Sud)
Tél. : 739-6670

LA BAIE

ALCOOL DROGUE

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR 229-7882

DEPUIS 1978

PAVILLON GRAND ELAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ELAN À MONT-ROLLAND